

ISNI

Le magazine de l'InterSyndicale Nationale des Internes

COVID-19
QUELLES CONSÉQUENCES POUR LE 3^{ÈME} CYCLE ?
TOUR DE FRANCE DES CELLULES DE CRISES

DOSSIER
PAS TOUCHE AUX REMPLACEMENTS !

ZOOM
R3C : UN PROJET BÂCLÉ À 6 MOIS DE SA MISE EN PLACE !

VOTRE MAGAZINE H DEVIENT ISNI !

N° 24 | AVRIL 2020

PANDÉMIE
COVID-19

ACTU | MÉDECINE | IDÉES | LIFESTYLE

INTERNES : PROTÉGEZ-VOUS AVEC LA CARTE « LA MÉDICALE PLUS »

- 1** Une garantie **Responsabilité Civile Professionnelle**, y compris pendant vos remplacements **légalement autorisés⁽¹⁾** pour débiter l'esprit serein.
- 2** Une garantie **Protection juridique** et un service d'informations par téléphone **Allô Infos Juridiques**, en cas de litiges dans votre vie privée et professionnelle.
- 3** Un capital **Invalidité Professionnelle de 12000 € en cas de maladies professionnelles ou de reconversion⁽²⁾** pour vous apporter une toute première aide à un éventuel changement d'orientation.
- 4** Une garantie **E-réputation** en cas d'atteinte à votre réputation sur internet⁽³⁾, et une garantie **Assistance psychologique** en cas d'événements traumatisants.
- 5** Toutes ces garanties s'adaptent à votre statut d'interne quelle que soit votre spécialité. De plus, **la cotisation est offerte pendant toute la durée de votre internat**.

Contactez vite votre Agent Général

 **0 969 32 4000** Service gratuit * prix appel

(1) Pour une mise en disponibilité, voir conditions en agence

(2) En cas d'invalidité professionnelle de 66% au minimum empêchant la poursuite des études ou entraînant une perte de profession

(3) À hauteur de 4 000 € TTC par événement garanti et dans la limite de 2 événements garantis par période annuelle

La Médicale de France - Entreprise régie par le Code des assurances - S.A. au capital entièrement libéré de 4 618 116 euros - Siège social : 50-56, rue de la Procession 75015 Paris - 582 068 696 RCS Paris - À compter du 1^{er} Juin 2020, le siège social est transféré au : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75010 Paris - Adresse de correspondance : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75499 Paris Cedex 10

Le contrat la médicale Plus est assuré par La Médicale de France. Il est commercialisé par les Agents Généraux de La Médicale. Document à caractère publicitaire, simplifié et non contractuel achevé de rédiger en décembre 2019. Photo Gettyimages, APCM 4785



lamedicale.fr

La médicale

assure les professionnels de santé



VOTRE
ASSURANCE
NATURELLE



EDITO

Mars 2020, la France entre dans la pandémie Covid-19

Le nombre de morts croît de jours en jours, la situation devient critique dans deux grandes régions, le Grand-Est et l'Île-de-France, respectivement 5,5 millions d'habitants et 12,1 millions d'habitants, les réanimations sont débordées et se préparent à un afflux de patients graves et les projections prévoient une sortie de l'épidémie au mieux fin avril voire fin juin pour les plus pessimistes.

Au 29 mars, plus de 4600 patients graves occupent un lit de réanimation sur une capacité théorique de 5000 places. Les capacités espèrent être montées à 14 000 lits de réanimation dans les jours qui viennent d'après les annonces d'E. Philippe et O. Véran du 28 mars au soir.

Si le temps en pleine épidémie est à l'union de toutes les forces pour faire face, les interrogations sur la gestion de la crise par les autorités sont nombreuses : pénurie de moyens de protection, absence de dépistage massif et des mesures de confinement qui ont fait l'objet de communications contradictoires d'un gouvernement craintif qu'en stoppant toute activité, l'économie française plonge définitivement dans la récession.

Depuis le début, les internes de médecine de France sont en première ligne face à cette maladie grave et parfois mortelle. Ils et elles sont des dizaines à être tombé-es malades. Ils et elles sont aussi des centaines voire des milliers à s'être porté-es volontaires pour épauler leurs collègues dans les services les plus tendus. Dans toutes les régions, nos syndicats locaux ont créé des structures ad hoc, cellules de crise et cellules de soutien, afin de pallier les carences des ARS parfois dépassées par la situation.

Qu'en est-il alors de ce statut d'« étudiant de 3^e cycle » lors de cette crise sanitaire ?

Les internes font partie intégrante des acteurs de santé au front dans la gestion de cette crise.

Les internes doivent être considérés comme des praticiens à part entière dévoués à leur mission de soins !

Les internes montrent durant cette crise sanitaire leur valeur, leur professionnalisme et leur courage.

Ce numéro spécial a été conçu pour faire un tour d'horizon de la situation actuelle dans le contexte COVID, en plein cœur du combat mené chaque jour par les internes de France.

L'ISNI fera TOUT pour que cela ne soit pas oublié une fois que la situation reviendra à la normale ! Comptez sur nous !

Nawale HADOUIRI

Première Vice-Présidente de l'InterSyndicale Nationale des Internes

COVID-19
3^{ÈME} CYCLE ET COVID : QUELLES CONSÉQUENCES ? P.8



FANNY VINCENT P.30

DOSSIER
PAS TOUCHE AUX REMPLACEMENTS P.24

SOMMAIRE

COVID-19

3^{ÈME} CYCLE ET COVID-19 :
QUELLES CONSÉQUENCES ?

PAGE 8

TOUR DE FRANCE DES
CELLULES DE CRISE

PAGE 10

CHRONOLOGIE DE LA
PANDÉMIE DE COVID-19

PAGE 14

INTERNES BLOQUÉS
À L'ÉTRANGER

PAGE 16

L'ACTU

RETOUR SUR L'ACTU

PAGE 20

DOSSIER

PAS TOUCHE AUX
REPLACEMENTS !

PAGE 24

ZOOM

R3C

Un projet bâclé à 6 mois de sa
mise en place

PAGE 28

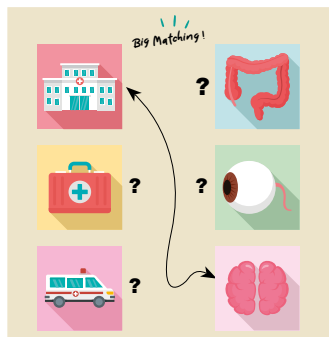
BOUQUINADE

LA CASSE DU SIÈCLE

Rencontre avec Fanny Vincent,
Co-auteure

PAGE 30

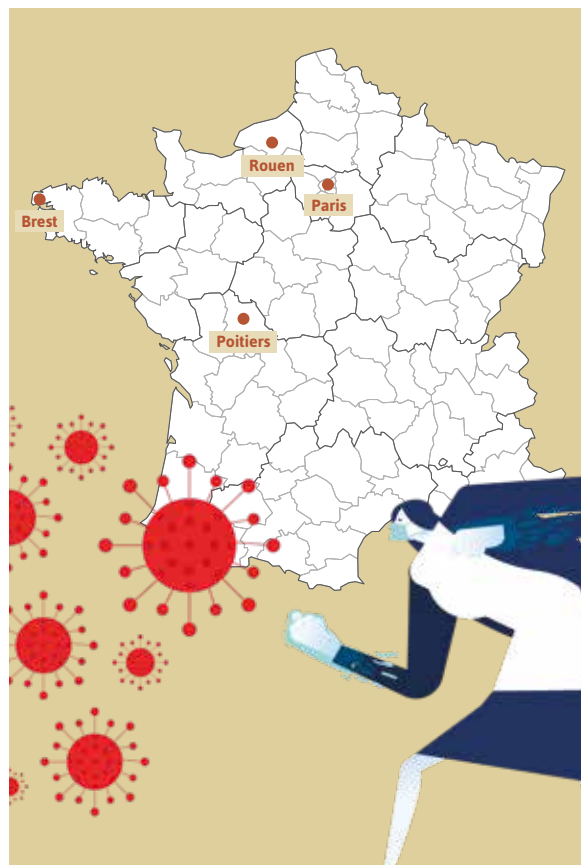
RETOUR SUR L'ACTU
POURQUOI LES INTERNES
ONT FAIT GRÈVE ? P.22



ZOOM
R3C P.28



COVID-19
INTERNES BLOQUÉS À L'ÉTRANGER P.16



COVID-19
TOUR DE FRANCE DES CELLULES DE CRISE P.10

L'INTERNOSCOPE

Les incontournables du trimestre

PAGE 32

ANNONCES DE RECRUTEMENT

PAGE 33

ISNI +
InterSyndicale Nationale des Internes

« ISNI », le magazine des internes en médecine est un trimestriel édité par l'Isni et réalisé par Réseau Pro Santé.

Adresse : Magazine « ISNI », c/o Isni,
17 rue du Fer à Moulin, 75005 Paris

Courriel : contact@isni.fr

Secrétariat de rédaction : Marion TABTAB

Éditeur : ISNI

Textes : Vanessa Pageot, Léonard Corti, Frédérique Hage,
Justin Breyse et Nawale Hadouri

Maquette : We Atipik - www.weatipik.com

Photo couverture et page 8 : © Jérémie Rumpler

RÉGIE PUBLICITAIRE

Réseau Pro Santé

01 53 09 90 05 | contact@reseauprosante.fr

ISSN : 2270-1990

Fabrication et impression en UE. Toute reproduction, même partielle, est soumise à l'autorisation de l'éditeur et de la régie publicitaire. Les annonceurs sont seuls responsables du contenu de leur annonce.

NOUVEAU BUREAU DE

bureau@isni.fr



InterSyndicale Nationale des Internes

PRÉSIDENT

Justin BREYSSE

Rhumatologie (Marseille)
president@isni.fr

SECRETAIRE GÉNÉRAL

Léonard CORTI

Santé publique (Paris)
sg@isni.fr

TRÉSORIÈRE

Jeanne CHAUFFIER

Médecine Interne (Paris)
tresorier@isni.fr

MISSION ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Nawale HADOUIRI

Vice-présidente
Médecine physique et de réadaptation (Besançon)
esr@isni.fr

MISSION AFFAIRES SOCIALES

Nicolas ROMAIN-SCELLE

Vice-président
Santé publique (Lyon)
affaires_sociales@isni.fr

MISSION RELATIONS INTERNATIONALES

Mathilde BESSON

Vice-présidente
Santé publique (Marseille)
internationalrelations@isni.fr

MISSION RÉSEAU ET FORMATION

Pierre COLAUX

Vice-président
Médecine générale (Nice)
reseau@isni.fr

MISSION INSERTION PROFESSIONNELLE

Jonathan ZARKA

Vice-président
Ophtalmologie (Paris)
insertionpro@isni.fr

MISSION EGALITÉ HOMMES FEMMES ET NON-DISCRIMINATION

Bouchra ASSABAH

Vice-présidente
Médecine Physique et de Réadaptation (Nancy)
egalite@isni.fr

CHARGÉE DE MISSION COMMUNICATION

Anne MOULIN

Médecine Générale (Marseille)
communication@isni.fr

CHARGÉ DE MISSION RÉSEAU NUMÉRIQUE ET FORMATION

Evan GOUY

Génétique (Reims)
numerique@isni.fr

CHARGÉ DE MISSION RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Franck ROLLAND

Médecine Générale (Paris)
rps@isni.fr



INTERNES



La médicale

assure les professionnels de santé

Sortie de piste ?
Chute à ski ?
**Pour skier tranquille
comme Antoine,
soyez prévoyant !**

L'assurance Prévoyance **La Médicale Hospi** couvre vos pertes de salaire, gardes et astreintes comprises, si vous êtes dans l'incapacité de travailler.

Et si vous en parlez à votre Agent Général ?



0 969 32 4000

Service gratuit
+ prix appel

lamedicale.fr



La Médicale de France : entreprise régie par le Code des assurances - S.A. au capital entièrement libéré de 2 783 532 euros - Siège social : 50-56, rue de la Procession 75015 Paris - 582 068 698 RCS Paris. À compter du 1^{er} juin 2020, le siège social est transféré au 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75010 Paris - Adresse de correspondance : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75499 Paris Cedex 10. Le contrat prévoyance La Médicale Hospi est commercialisé par les Agents Généraux de La Médicale et assuré par La Médicale de France. Document à caractère publicitaire simplifié et non contractuel. Crédit photo : Gettyimages - Janvier 2020.



COVID-19

3^{ÈME} CYCLE ET COVID-19 : QUELLES CONSÉQUENCES ?

Les premiers cas COVID-19 sont apparus en France début mars 2020 mais nul ne se doutait de l'évolution massive et de l'ampleur de cette épidémie sur le territoire français et de ses conséquences actuelles pour la vie des Français. En effet, les mois de mars/avril dans les calendriers habituels des UFR, ARS et syndicats locaux sont principalement dédiés à l'organisation de la répartition des terrains de stage du semestre d'été. A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Des plans blancs ont été dessinés dans les hôpitaux, des activités de consultations non urgentes, des blocs programmés supprimés et les internes ont dû changer leurs activités quotidiennes et participer sur la base du volontariat au fonctionnement de lignes de régulation COVID, de gardes aux urgences, d'unités d'hospitalisation COVID et bien d'autres nouvelles activités en lien avec la crise sanitaire.

Mais qu'en est-il du cursus de formation initiale d'interne ?

Une instruction ministérielle puis un erratum de celle-ci 24 heures après, soit le jeudi 19 mars 2020 a été publiée dans le Journal Officiel pour faire le point sur les dispositions relatives aux internes COVID-19.

Les internes sont amenés à participer aux soins des patients et à la gestion de la crise sanitaire au sein des équipes médicales et soignantes. En conséquence, les internes peuvent être réaffectés dans d'autres services, avec l'autorisation de leurs responsables de terrain de stage dans le même établissement et dans les autres établissements. Ils seront rémunérés à l'identique. Dans cette instruction, il est clairement établi que les internes doivent avoir accès aux mesures de protection, le cas échéant être redirigés vers un autre service ou établissement en mesure de répondre à cette obligation. Les internes en éviction (Internes atteints d'une pathologie chronique ou internes enceintes) ainsi que les internes disponibles doivent participer à la régulation et à la coordination. Les situations de risque d'épuisement professionnel physique et mental doivent être remontées aux référents de la subdivision et aux Cellules d'urgence médico-psychologique. Le droit au remplacement pour les internes à risque d'épuisement doit être invoqué si nécessaire.

Concernant les stages, une situation inédite face à l'ampleur de la crise sanitaire :

- Dans la plupart des subdivisions, les commissions de subdivision étant la Commission d'Évaluation des Besoins en Formation (CEBF) et la Commission de répartition finale à l'ARS organisées par l'ARS et UFR ont été reportées à une date ultérieure non connue compte tenu de la crise sanitaire en cours. Aucun amphithéâtre dématérialisé ou en présentiel de choix de stage n'a eu lieu à travers les subdivisions. Il conviendra de réévaluer les besoins compte tenu des nouvelles capacités d'hospitalisation et de l'évolution de l'offre de soins pour y affecter des internes en procédant aux différents arbitrages entre services et établissements de santé dans chaque région en collaboration avec les structures représentantes d'internes.
- Les affectations de stage seront reportées d'un mois renouvelable pour les internes, sauf prise de poste hospitalier en mai 2020 pour les futurs assistants ou chefs de cliniques étant d'actuels internes. Les stages à l'étranger pour le prochain semestre sont tout simplement annulés. Les stages hors subdivisions qui ne se déroulent pas à l'étranger et la disponibilité sont maintenus avec une date d'accès décalée d'un mois renouvelable.
- Concernant la réforme du 3^{ème} cycle, le départ de la procédure d'appariement des docteurs juniors pourra être décalé à juin 2020 et l'affectation finale des docteurs juniors devra être terminée à la 3^{ème} semaine de juillet. Nous n'avons à ce jour toujours pas obtenu gain de cause concernant notre demande de délai supplémentaire pour le passage de la thèse,

qui devra selon les ministères, être soutenue pour les futurs docteurs juniors de novembre 2020 au maximum avant le 31 octobre 2020. Décision semblant complètement illusoire, nous espérons donc un changement de position rapide en réponse à nos multiples appels réguliers sur la question.

Si, à ce jour, dans les établissements de santé, dans les ARS et au gouvernement, la priorité est donnée pour l'instant à la gestion de la crise COVID-19, les questions de la formation des internes, qui sont au front de façon solidaire et volontaire, doivent être aussi écoutées et entendues. Des solutions plus pertinentes notamment pour le passage des thèses dans le cadre de la R3C devront être trouvées, afin de ne léser aucun interne.

*Lien utile vers l'instruction complète
version erratum actualisée*



TÉMOIGNAGE

Malade et confinée

“Comme si j'avais un dû par rapport aux autres”

Lucie*, interne en 5^e semestre, a été dépistée positive au COVID le 19 mars dernier. Elle raconte son confinement.

« Mon service n'est pas très exposé au COVID-19 mais j'ai fait plusieurs gardes aux Urgences. Le 19 mars, je présentais de légers symptômes. Je fus immédiatement confinée dans l'attente des résultats qui se sont révélés positifs.

Au début, je n'ai pas bien vécu ce confinement car j'avais l'impression d'être mise à l'écart. J'étais frustrée car je me sentais capable de travailler et d'aider mes collègues. Mes co-internes ont tous très bien réagi, ils se sont montrés solidaires en m'assurant s'être partagés la charge de travail. Ils me disaient de ne pas culpabiliser. Une amie interne me livrait les courses. Je reprends le travail lundi 30 et je suis vraiment impatiente car je me suis sentie éloignée tout ce temps, c'est comme si j'avais un dû auprès des autres internes restés à travailler. ».

*Le prénom a été modifié



COVID-19

TOUR DE FRANCE DES CELLULES DE CRISE

Brest

Les internes se sont organisés partout en France pour répondre à la crise du COVID-19. Ils se sont montrés réactifs et solidaires. Le mag' de l'ISNI a interviewé huit d'entre eux, entre le 26 et le 29 mars derniers.

BREST

Gwenaël, en médecine physique et de réadaptation, 5^e semestre. CHU de Brest, président de l'association des internes brestoises.

Quelle est la situation actuelle au CHU de Brest ?

Gwenaël- Du fait de notre situation géographique, nous sommes encore relativement peu touchés mais nous constatons une augmentation de 10 % par jour du nombre de cas. Nous commençons à recevoir des patients intubés du Grand Est et nous serons aussi possiblement appelés à soulager les hôpitaux parisiens. Au niveau de notre cellule de crise junior, nous avons eu le temps de nous organiser avec un référent pour chaque spé et d'autres internes qui travaillent sur les lignes de garde. Nous avons travaillé dès le départ avec le CHU pour être impliqués et un interne est convié à chaque réunion de la cellule de crise de l'établissement.

Dans quel état d'esprit sont les internes actuellement ?

Gwenaël- Les internes se sont très vite mobilisés mais c'est vrai que nous sommes dans une drôle d'ambiance... Tout est en place (la cellule de crise, les communications autour des protocoles, le stock de matériels, la ligne téléphonique pour prévenir les risques psychosociaux, les selfs fermés) alors que c'est encore calme. Un calme avant la tempête inéluctable.

ROUEN

Alexis, en chirurgie pédiatrique, 5^e semestre. CHU de Rouen, représentant des internes en chirurgie pédiatrique.

Comment s'est passé la mise en place de la cellule de crise ?

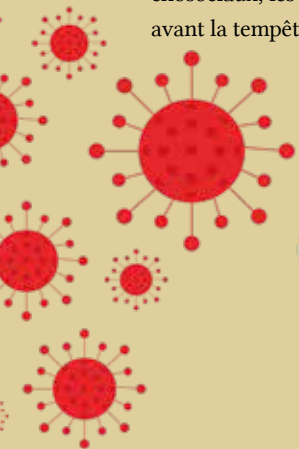
Alexis- Nous sommes quatre internes à coordonner la cellule avec l'aide précieuse de la secrétaire. Nous avons créé une base de données avec plus de 250 internes volontaires. Mais il y a eu une très mauvaise organisation de la part de l'ARS qui nous a fait perdre du temps et de l'efficacité ! Au niveau de l'établissement, nous avons seulement été contacté hier [NDLR : samedi 28 mars] pour faire le lien entre notre cellule et les services.

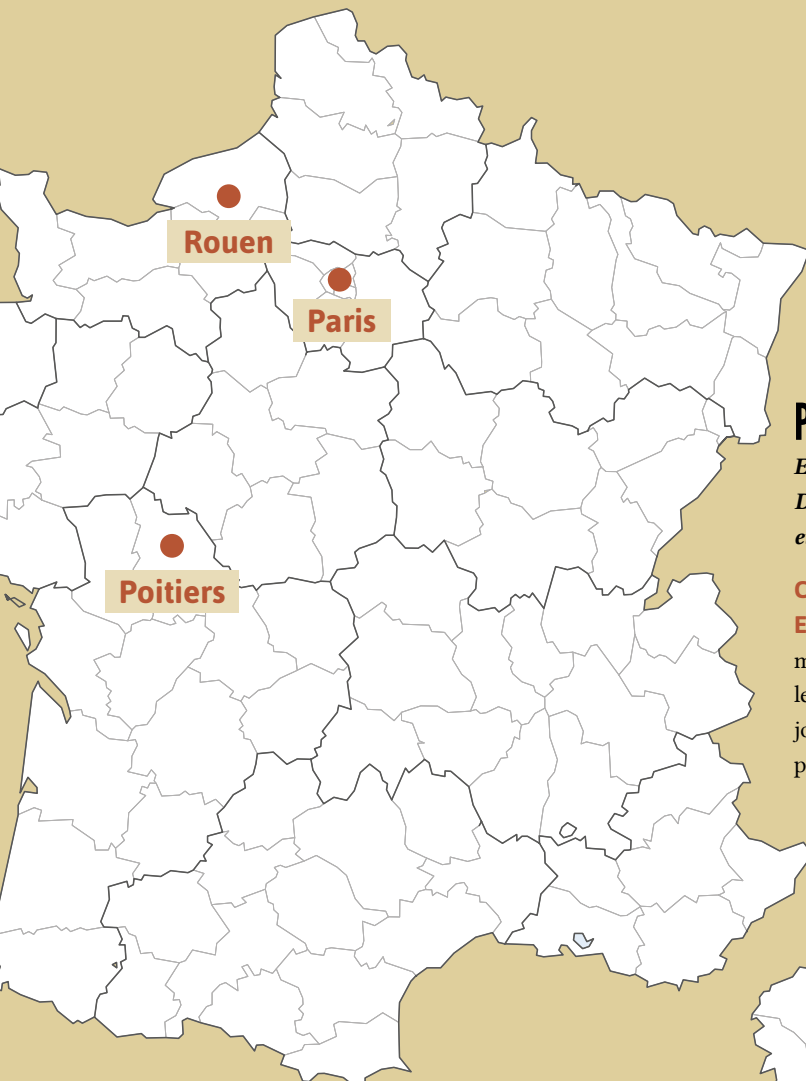
Quelle est l'ambiance dans les services ?

Alexis- Heureusement, les internes sont solidaires tout comme les CCA et les chefs de service qui ont pris des gardes aux urgences. Certains internes veulent aider mais sans savoir comment se positionner. C'est le cas de ceux qui ont une maladie chronique qui attendent toujours une réponse de la part de la médecine du travail... On sent certains soignants, notamment en Réa, fatigués.

Quelle est la situation en termes de matériel ?

Alexis- Nous manquons de tout ! Les services comme la réa ou les maladies infectieuses ont à peine le matériel suffisant pour l'équipe en place. Ce qui pose problème quand d'autres internes ou soignants souhaitent venir en renfort car il n'y a alors pas de matériel pour eux ! En termes de lits, l'activité s'accélère. Nous accueillons des patients d'autres hôpitaux périphériques dont les réanimations sont déjà pleines (Paris, Evreux, ...).





POITIERS

Nils, en médecine nucléaire, 3^e semestre au CHU de Poitiers. Président des internes de Poitiers.

Comment vous êtes-vous organisés ?

Nils- Au moment de la vague dans l'Est de la France, nous avons tout de suite réagi pour nous organiser en amont au niveau du CHU. Nous avons créé une deuxième ligne de garde et nous avons fermé un demi-étage de l'hôpital.

Nous avons pris la décision de fermer l'internat qui était la cantine des internes et des chefs de service. A la place, nous avons fait livrer des paniers repas directement dans les services.

Qui intervient dans votre cellule de crise ?

Nils- Nous nous réunissons deux fois par semaine, le lundi et le jeudi avec le bureau des internes, le CME, le doyen et 4 professeurs. Nous travaillons conjointement avec l'ARS. Nous avons rappelé la dizaine d'internes en recherche et les trois en dispo.

Etes-vous, à ce jour, débordés ?

Nils- Non. Nous tournons encore au ralenti, l'activité des urgences est momentanément en chute mais nous avons bien conscience que cette situation est provisoire. Il est important que les internes s'économisent pour être prêts le moment venu.

PARIS

Elisabeth, en oncologie, 5^e semestre. Groupe hospitalier Diaconesses Croix Saint-Simon. Secrétaire générale de l'AERIO et référente oncologie du SIHP.

Comment la cellule de crise s'est-elle mise en place ?

Elisabeth- Nous étions trois au tout début, vers le 17/18 mars à monter cette cellule de crise au niveau de Paris, conjointement avec le SIHP, le SRP-IMG et l'AJAR. La cellule fut montée en 72h. Aujourd'hui, nous sommes une trentaine d'internes bénévoles à faire partie de cette cellule de crise, disponible 7j/7, de 9 heures à minuit.

Qui sont les internes bénévoles ?

Elisabeth- La plupart d'entre nous sont confinés pour des raisons diverses, beaucoup sont des jeunes femmes enceintes. Nous souhaitons être utiles et solidaires, concrètement. Nous sommes beaucoup à être investis depuis plusieurs années dans le monde associatif ou syndical : nous savons nous organiser et communiquer efficacement entre nous.

Quel fut votre première tâche au sein de cette cellule de crise ?

Elisabeth- De recenser tous les internes volontaires qui pouvaient être réaffectés en renfort. Nous avons ainsi listé 1700 internes en Ile-de-France et nous en avons réaffecté 400 en 6 jours ! Nous avons aussi identifié 200 internes relais, dans chaque établissement en lien avec leur chef de service pour nous faire remonter les besoins dans les services en tension que sont les urgences, la réanimation et l'hospitalisation conventionnelle.

Comment faites-vous concrètement pour répondre en temps réels aux besoins de ces services ?

Elisabeth- Nos internes relais sont suivis par notre cellule quotidiennement afin d'avoir un état des lieux en direct des 90 hôpitaux d'Ile-de-France accueillant les internes. Nous avons fait appel à un ingénieur informatique pour créer une application spécifique qui filtre d'un côté tous les internes volontaires, leur spécialité et leur disponibilité, totale ou partielle ; de l'autre, elle actualise tous les besoins. Ce qui nous permet une coordination à grande échelle de façon optimale. Toutes les réaffectations sont communiquées au bureau des internes de l'AP-HP, à l'ARS et au coordinateur du DES. Par ailleurs, nous veillons au bien-être des internes et nous les orientons vers notre cellule de soutien (SOS SIHP) en cas d'épuisement professionnel.

NANCY

Bouchra, en médecine physique et de réadaptation, FST médecine du sport, 5^e semestre. CHU de Nancy. Représentante de Nancy et de l'AJMER à l'ISNI.

Comment vous êtes-vous organisés face au COVID ?

Bouchra- Nous avons eu la chance de pouvoir anticiper et monter progressivement notre cellule de crise car nous avons environ 10 jours de décalage par rapport à Strasbourg. Nous nous sommes rassemblés avec l'AMIN, le syndicat de internes de Nancy, les référents de chaque spé et les internes en MG, représentés par le RAOUL-IMG. Nous sommes plus de 1200 internes sur Nancy, il fallait être à plusieurs pour nous coordonner.

Dès les premiers jours, en accord avec la faculté, nous avons pris sur notre demi-journée de formation pour nous organiser de façon globale et pour monter cette cellule de crise.

Quelles priorités vous êtes-vous données ?

Bouchra- Une fois les internes des spécialités identifiés, nous avons organisé leur réorientation dans les différents services, et ensuite nous réattribuer leurs gardes pour les soulager. Dans certaines spé, nous nous sommes formés en décubitus ventral. Nous sommes aussi extrêmement vigilants sur la prévention des risques psychosociaux.

Pourquoi la prévention des risques psychosociaux est-elle actuellement essentielle ?

Bouchra- Les internes, comme les autres soignants, font leur devoir mais ils ont toujours des droits. Notre rôle, en tant que représentant syndical ou associatif, est de veiller à l'application de ces droits, je pense notamment aux jeunes internes ou ceux qui ont du mal à dire « Stop ». Il y a aussi la peur de ramener le virus chez soi et de contaminer son conjoint ou ses enfants. C'est une pression psychologique permanente. Nous avons aussi cette peur d'échouer alors que nous ne pouvons pas tout maîtriser, surtout quand les recos changent tous les jours ! Les internes en psychiatrie s'occupaient du réseau SOS qui existait déjà et celui-ci a été renforcé avec la crise. Le CHU de Nancy a lui aussi monté une écoute téléphonique pour tous les soignants 7j/7.

Quel est le sentiment dominant chez les internes nancéens ?

Bouchra- Nous sommes conscients de ce qu'il va arriver, avec une certaine appréhension. La solidarité entre tous les internes et de toutes les équipes est actuellement précieuse car elle nous encourage et nous aidera à tenir les semaines à venir.

BESANÇON

Nawale, médecine physique et de réadaptation, 7^e semestre, CHU Besançon. Vice-présidente ISNI, au bureau de l'association des internes et chefs de clinique de Besançon (AICB).

Vous avez fait partie des premiers établissements confrontés à la crise du COVID. Comment avez-vous organisé votre cellule de crise ?

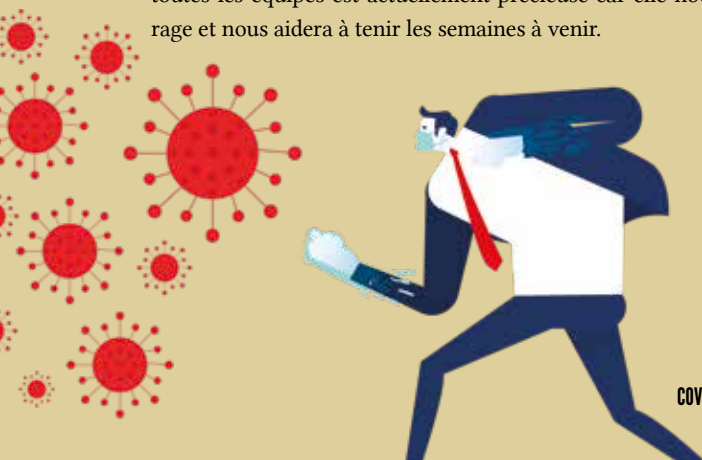
Nawale- Il a fallu être très réactif car cela a commencé début mars dans notre région ! Nous avons rapidement fusionné les forces vives des deux syndicats d'internes, l'AICB et le SYRC-IMG pour faire une cellule de crise commune à tous les internes de Franche-Comté. Le premier soir, on a créé un fichier pour recenser les premiers internes volontaires pour la ligne de régulation COVID téléphonique du CHU ; c'était la première étape essentielle. Puis par la suite, un second fichier de recensement de volontaires, colligé de façon nationale, plus complet et plus abouti permettant de récupérer notamment les champs de compétences des internes afin de redistribuer par la suite des listings aux différents établissements de la région selon les demandes effectuées dans les différents services. Sur les 600 à 700 internes de la région, environ 300 se sont portés volontaires. Dès le départ, nous avons travaillé conjointement avec les établissements, l'ARS et l'UFR, ce qui est primordial pour une coordination efficace.

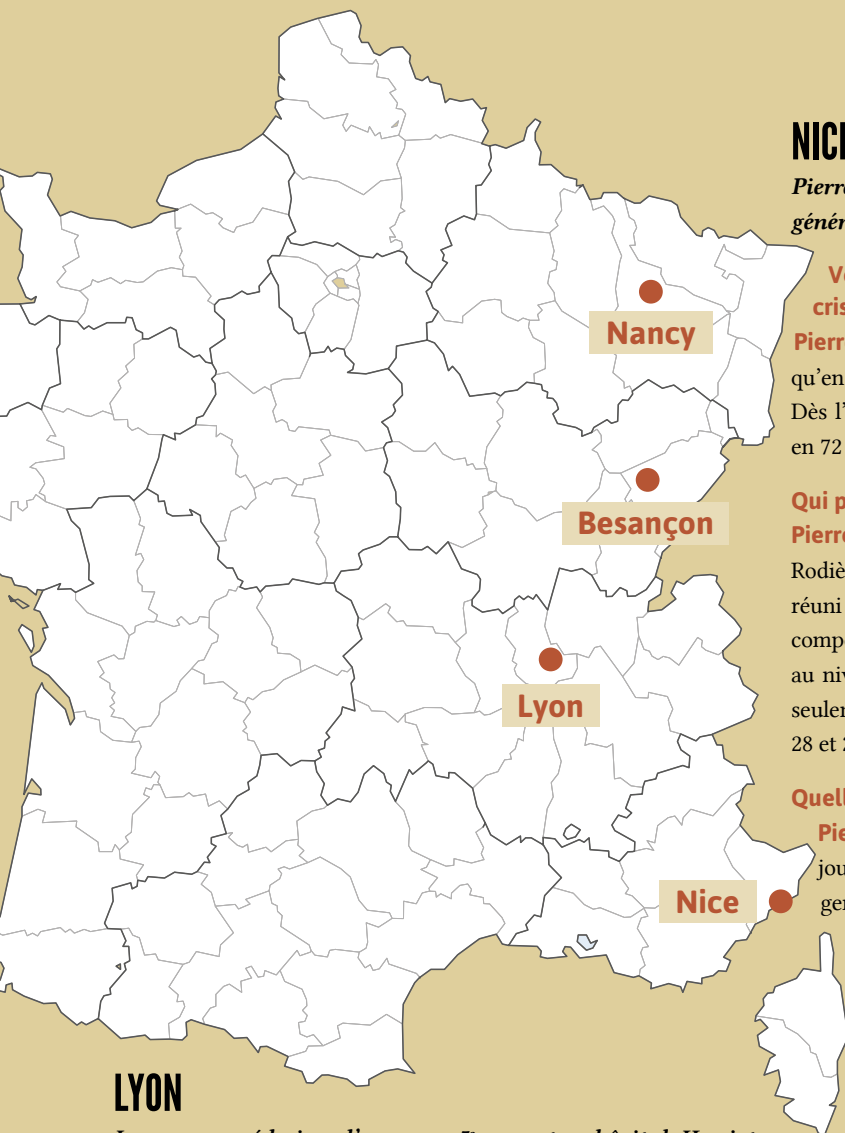
Quelles furent les autres mesures concrètes ?

Nawale- Le CHU avait mis en place dès le départ une ligne téléphonique de régulation spéciale COVID mais il manquait des internes régulateurs, les internes de Médecine d'Urgence ne pouvant pas éponger cette massive activité. Nous étions plusieurs internes à être volontaires, nous avons été formés en moins d'une demi-journée par des internes et seniors aguerris. Nous sommes 5 internes sur le créneau du matin et autant sur le créneau du soir. Des lignes de gardes supplémentaires à la SAU, circuit SAU COVID, unité d'hospitalisation COVID, Réanimation médicale, etc. Nous étions, et nous sommes toujours dans un esprit combatif malgré la fatigue qui s'installe et le manque récurrent de matériels de protection.

Vous êtes face au COVID depuis presque un mois. Comment se sentent les internes ?

Nawale- Il faut être clair, certains sont déjà très fatigués physiquement et/ou psychologiquement. Sans compter que le risque zéro face à la contamination n'existe pas. Certains ont été et sont malades et confinés, certains cas d'internes hospitalisés ont été relatés. Mais la vague n'est pas encore là, elle arrivera dans deux semaines environ et ce ne sera pas seulement un pic mais un plateau que nous redoutons. Si les internes et les soignants sont aujourd'hui solidaires, la situation devient tendue à cause de cette fatigue et psychose générale face à cette crise sanitaire exceptionnelle. Nous communiquons beaucoup sur la prévention des risques psychosociaux en martelant le droit au retrait ou encore au remplacement, et qu'il n'y a aucune honte à se sentir mal du fait des événements actuels ou de la cadence de travail pouvant être mal supportée par certains. C'est essentiel de se protéger. N'oublions pas que nous sommes dans une situation inédite, une crise sanitaire sans précédent.





LYON

Lucas, en médecine d'urgence, 5^e semestre, hôpital Herriot. Président du syndicat des internes des hôpitaux de Lyon.

Comment s'est montée la cellule de crise sur Lyon ?

Lucas- Nous nous sommes mobilisés en amont, parallèlement à notre employeur les HCL, il y a une semaine environ en listant tous les internes disponibles volontaires, soit 500 internes environ pour avoir une cartographie de notre potentiel. On constate une solidarité énorme. Nous avons doublé les lits en réa et doublé les lignes de garde.

Quel est le ressenti des internes lyonnais ?

Lucas- Pour l'instant, on arrive à absorber mais cela va à une vitesse folle. Même en ayant arrêté toutes nos activités programmées, nous avons déjà du mal. Le plus dur est à venir quand on n'arrivera plus à absorber et que l'on accumulera. Pour l'instant, nous voulons nous jeter dans la bataille. Beaucoup d'internes sont surinvestis et sont, déjà, très fatigués. Il va falloir, très vite, penser à s'économiser.

Quels conseils leur donnez-vous ?

Lucas- On communique sur toutes les hotlines téléphoniques : celle de l'association des internes en psychiatrie, le réseau T.a.bou, celle du réseau Rhône-Alpes d'aide aux soignant (ASRA) ou celle de la faculté. Nous devons aussi être attentifs les uns les autres, sur le terrain, surtout envers les jeunes internes.

NICE

Pierre, co-président des internes Beihn (spé et MG), médecine générale, 5^e semestre. CHU de Nice.

Votre proximité avec l'Italie a-t-elle accéléré l'état de crise au niveau du CHU ?

Pierre- Non, car nous sommes dans une situation moins tendue qu'en Ile-de-France. Nous nous sommes organisés très rapidement. Dès l'annonce du confinement, nous avons mobilisés 160 internes en 72 h au niveau du CHU.

Qui participe à la cellule de crise ?

Pierre- Les membres de notre syndicat, essentiellement Alexandre Rodière mon co-président et Julien Legendre secrétaire général, ont réuni tous les internes que ce soit en spé ou en MG en listant leur compétences, leur disponibilité, etc. Par contre, il y a eu un retard au niveau de la coordination avec les institutions car nous serons seulement conviés aux réunions du CHU ce week-end [NDLR : le 28 et 29 mars] !

Quelle est l'ambiance du côté des internes niçois ?

Pierre- Nous sommes volontaristes et solidaires mais il y a toujours une certaine colère. On prend des risques pour soigner les gens et nous manquons toujours de matériel, sans parler des procédures qui pleuvent alors que nous n'avons pas les moyens de les mettre en place ! Les internes ne demandent rien, juste de faire correctement leur métier mais il y a un sentiment aigre-doux car ce qui arrive en termes de gestion hospitalière, on l'avait dénoncé. On supprime 17 000 lits sur toute la France depuis 2013 et aujourd'hui on affrète des TGV médicalisés... Quand tout sera fini, les internes demanderont des comptes.

GLOSSAIRE

AJMER : Association des jeunes en médecine physique et de réadaptation.

AMIN : Association des médecins internes de Nancy.

RAOUL-IMG : Rassemblement Autonome Unifié Lorrain des Internes en Médecine Générale.

AERIO : Association pour l'enseignement et la recherche des internes en oncologie.

SIHP : Syndicat des internes des Hôpitaux de Paris.

SRP-IMG : Syndicat représentatif des internes en médecine générale de Paris.

AJAR : Association des Jeunes Anesthésistes-Réanimateurs de France.

BEIHN : Bureau élargi des internes des Hôpitaux de Niçois.

SYRC : Syndicat régional comtois des internes de Médecine Générale.



COVID-19

CHRONOLOGIE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

DANS LE MONDE

Novembre-Décembre 2019

Apparition de cas de pneumopathies atypiques virales ressemblant au SRAS de 2003 à Wuhan en plein centre de la Chine

23-24 janvier 2020

Début du confinement total de la province de Hubei

30 janvier 2020

L'OMS déclare l'épidémie chinoise « urgence de santé publique de portée internationale »

22 février 2020

Nouvelle alerte de l'OMS sur le risque de pandémie mondiale face à l'apparition de cas sporadiques « sortis de nulle part »

Début mars 2020

Stabilisation du nombre de cas en Chine

11 mars 2020

L'OMS déclare la pandémie Covid-19

12 mars 2020

L'Italie devient l'épicentre de l'épidémie

Fin mars

Le Covid-19 a fait plus de 600 000 infectés dépistés et plus de 30 000 morts dont 10 000 pour la seule Italie. Les Etats-Unis comptent 130 000 cas

EN FRANCE

24 janvier 2020

3 premiers cas de Covid-19 sur le territoire, importés de Chine

15 février 2020

Premier décès sur le sol français et européen d'un asiatique de 80 ans étant revenu de Chine

23 février 2020

Déclenchement du plan ORSAN par le nouveau ministre de la Santé Olivier Véran

25 février 2020

Premier décès d'un Français n'ayant pas voyagé en Chine, venant du département de l'Oise qui devient le premier cluster actif en France depuis probablement fin janvier

29 février 2020

La barre des 100 cas déclarés sur le territoire est atteinte. Passage en Phase 2 du plan ORSAN

12 mars 2020

Le Président Emmanuel Macron annonce la fermeture des écoles et des universités pour le 16 mars mais le maintien du 1^{er} tour des élections municipales le 15 mars

14 mars 2020

Le Premier Ministre Edouard Philippe annonce la fermeture des lieux publics pour le soir-même à minuit. La phase 3 du plan ORSAN est activée

16 mars 2020

E. Macron annonce le report du 2^{ème} tour et l'entrée en confinement total à partir du 17 mars à midi

19 mars 2020

Les réanimations du Grand-Est sont débordées par l'afflux de patients graves

26 mars 2020

Les réanimations de l'Ile-de-France sont quasiment saturées

29 mars 2020

4200 personnes sont en réanimation



**Il y a ceux qui rêvent
de refaire le monde
Et il y a ceux qui confient
leur CV à la FEHAP**

Plus de 2 000 offres d'emploi dans Privé Solidaire

C'est gratuit* !
Déposez votre CV en
quelques clics
sur **fehap.fr**

🔔 Créez une alerte et
recevez les annonces
correspondantes à
votre recherche

INTERNES BLOQUÉS À L'ÉTRANGER



COVID-19



Au 25 mars, une centaine d'internes et médecins dont des réanimateurs, des cardiologues, des urgentistes étaient toujours bloqués à proximité d'aéroports à travers le monde. Plusieurs internes ont interrompu leur disponibilité ou année de recherche pour venir renforcer les équipes COVID-19 sur le territoire national. Le besoin exceptionnel de personnel de santé nous permettait de penser qu'ils seraient rapatriés prioritairement. Il n'en fut rien.

L'État français n'a pas jugé pertinent de demander le rapatriement prioritaire des soignants, le cabinet du ministre nous a pour seul support fourni le lien vers la page web du ministère des Affaires Étrangères. Sur place les ambassades offrent des assistances très disparates allant de la promesse d'un rappel téléphonique à une indisponibilité tenace ou renvoient vers les compagnies aériennes. Les initiatives locales donnent lieu à des situations dantesques où

les candidats voyageurs doivent – en contradiction totale avec les consignes sanitaires – s'agglutiner dans la rue pour espérer réserver un avion affrété.

Tandis que le Canada organise via les aéroports internationaux le rapatriement de ses concitoyens bloqués au Pérou, plusieurs soignants nous font part de leur « sensation d'être totalement livrés à eux-mêmes ».

Rentrés par leurs propres moyens

A l'Intersyndicale Nationale des Internes, nous avons tenté d'apporter du soutien, avons identifié les besoins, tenté de mobiliser les institutions et compagnies de transport, mis les soignants en relation d'après leur localisation géographique pour limiter l'isolement psychologique.

Les compagnies aériennes sont quasiment injoignables, elles semblent mener le jeu et les prix flambent ; les billets achetés ne garantissent ni l'embarquement ni la possibilité d'un remboursement. Certains sont déjà rentrés, par leurs propres moyens et sur

leurs fonds propres. La situation reste complexe au Cap Vert, en Nouvelle-Zélande où de nombreux soignants attendent, et particulièrement au Pérou où la situation est insécurisante.

L'impossibilité de faire revenir en France des internes et des médecins aux compétences indispensables en période épidémique est une perte de chance pour les hôpitaux et les patients graves qui y sont accueillis toujours plus nombreux. Pendant ce temps, les internes et médecins répondent de leur chambre de confinement qu'ils ne pourront prendre leur poste aux urgences...

TÉMOIGNAGES D'INTERNES AU BOUT DU MONDE

Ils s'étaient mis en dispo, en année de recherche ou étaient en congés au Cap vert, en Nouvelle-Zélande, au Pérou ou en Afrique du Sud. Pour prêter main forte à leurs co-internes, ils voulaient rentrer. A l'heure où nous imprimons, ils sont encore nombreux à être bloqués, notamment en Nouvelle-Zélande et au Pérou.

Retour impossible de la Nouvelle-Zélande

« Nous sommes 2 internes en cardiologie et en pédiatrie. Le 19 mars, nous apprenons que l'Australie va bientôt fermer ses frontières, notamment pour les transits. Nous achetons immédiatement des billets pour le 28 mars, vol qui sera annulé moins de 48h après l'achat. Impossible de rentrer en contact avec la compagnie, que ce soit par téléphone, par messages (...) A Auckland, il est impossible de rentrer dans l'aéroport international sans billets. Le pays entre en confinement.

Nous transmettons à l'ambassade des lettres de nos chefs de services attestant notre nécessité au sein de l'hôpital. L'ambassade nous propose de rentrer par des vols commerciaux avec une « promotion » : 7500 euros/personne.

Impossible pour nous d'acheter ces billets hors de prix, avec aucune assurance que le vol soit maintenu. »

De Nouvelle Zélande où nombre d'entre eux sont encore bloqués :

« Depuis, la galère est quotidienne : les vols commerciaux sont hors de prix et mis en ligne un peu aléatoirement, les sites web des compagnies sont inaccessibles, et les call center également. »

« Nous attendons donc un rapatriement officiel, avec des tarifs raisonnables et régulés, qui nous permettrait de rentrer et prêter main forte à nos collègues qui en ont grandement besoin. »

Isolés au Nicaragua

« Je suis interne en anapath, lui est AHU en chirurgie orthopédique. Notre vol de retour Air France du 22 mars a été annulé car il transitait par le Panama, qui a rapidement suspendu tous les vols vers l'Europe. (...) Le fait que nous soyons médecins et que notre rapatriement soit prioritaire n'a pas semblé émouvoir grand monde. Nous voulions cependant rentrer rapidement et avons racheté des billets à 1000€/personne sur la compagnie Aeromexico pour un trajet Managua-Mexico City-Paris CDG le 23/03, après qu'Air France nous a affirmé ne pouvoir absolument rien faire pour nous sans dédommagement, ni remboursement...

Alors que nous sommes rentrés en France par nos propres moyens, Air

France nous informe finalement que nous sommes transférés sur un vol KLM faisant Panama City - Paris via Amsterdam. Une solution SURREALISTE car la compagnie ne nous proposait aucun moyen de rejoindre le Panama depuis le Nicaragua. Nous nous concentrons maintenant sur la situation sanitaire en France qui est, elle, critique.

L'ambassade de France au Panama a été plus réactive, disponible et compétente que les autres. Ils n'ont cependant rien pu faire pour nous et toutes les ambassades nous ont servi la même réponse pendant 10 jours : « veuillez vous rapprocher de votre compagnie aérienne ». Les compagnies aériennes étaient injoignables et incompetentes. Bref, problème sans fin... »

Nous attendons donc un rapatriement officiel, avec des tarifs raisonnables et régulés, qui nous permettrait de rentrer et prêter main forte à nos collègues qui en ont grandement besoin.



Deux internes bloqués au Pérou



“ J’ai fini mon internat en novembre 2019 en Océan Indien (Réunion-Mayotte). Je suis actuellement confiné au nord du Pérou. (...) D’après des témoignages sur un groupe Whatsapp, à Lima (la capitale), des touristes se seraient fait virer de leur hôtel, certains auraient du mal à trouver un endroit pour dormir, et ils seraient vu comme des pestiférés par les locaux.

(...) Des militaires circulent un peu partout, et dans un pays où l’autoritarisme est encore dans la tête des gens, la loi est stricte. On a plusieurs exemples d’abus : un type qui se fait arrêté pour avoir sorti ses poubelles, des touristes qui se font plaqués contre le mur et mettre en joue pour être sorti à plusieurs. Après 10 jours de confinement on compterait 14.000 arrestations.

(...) Mais dans un pays qui dispose de moins de 500 lits de réanimation (population d’environ 30 millions d’habitants), et des conditions d’hygiène précaires, ces mesures sont peut-être un atout pour le pays dans ce cas précis (cf. la Chine). (...) Concernant le rapatriement, les derniers billets d’avion se seraient vendus à 3000-5000 €. ”

“ Je suis interne en médecine d’urgence, arrivée au Pérou avant début mars. Je suis bloquée et confinée à 1000 km de Lima, toujours sans moyen de retour (...) Nous avons essayé de prendre contact avec l’ambassade de France au Pérou, qui donne des informations régulières sur le site mais les choses n’ont pas l’air d’avancer. Est-ce normal que la France n’arrive pas à mettre en place des bus pour rejoindre la capitale alors que le Canada a réussi à faire partir trois bus cette semaine et de manière gratuite pour ses ressortissants ?

Heureusement, le CHU a été très compréhensif (...) j’ai également pu m’arranger avec mes co-internes pour les jours de travail. Cependant, cela reste très frustrant de ne pas pouvoir aider et être présente aux urgences. Au final, on a plutôt l’impression d’être livré à nous-même. On ne sait pas quand on pourra rentrer ni comment ni même si des vols sont prévus de Lima. J’espère sincèrement qu’un retour sera possible avant la fin du confinement. ”

Défiance de la population locale au Cap Vert

“ Je suis interne en hépato et mon conjoint en médecine interne. Le Cap Vert a fermé ses frontières sans prévenir le 18 mars. Notre vol retour, du 21 mars, fut annulé sans aucune autre information. (...) Nous sommes alors informés, via un groupe de conversation WhatsApp, d’un vol prévu le vendredi 27 mars. (...)

Les modalités de réservations nous paraissent très étranges. Les billets sont très chers (785€/personne) avec l’obligation d’un virement express via une banque locale avant le lundi 23 mars 16h. Nous sommes devant la banque où un seul guichet est ouvert, comme une centaine de Français (...). Nous avons eu la chance de pouvoir faire le dépôt. Après 7h d’attente.

En parallèle, la situation au Cap Vert se durcit. Les plages sont interdites. Puis les restaurants, café, bars ferment. Le logement commence à poser problème sur place. On s’était installé le 18 dans une auberge de jeunesse pour être mis à la porte le lendemain. Les locaux ferment les hôtels, les auberges, par peur de contagion dû à la présence de touristes étrangers.

La police fait des rondes. La population locale, auparavant très accueillante, avenante, est méfiante, change de trottoir, se cache le nez et la bouche quand ils nous croisent. La situation devient anxieuse et à cela se rajoute notre inquiétude et une certaine culpabilité car nous recevons des nouvelles de nos collègues au CHU que nous avons hâte d’aider. ”

 **STOP
CORONAVIRUS
COVID-19**

Airport suspends all flights



La **recherche clinique**, c'est aussi **notre métier** !

1^{er} Groupe d'hospitalisation privée en Europe, Ramsay Santé a créé dès 2012 une Direction Recherche et Enseignement dédiée, afin d'inscrire et soutenir l'investigation clinique au cœur de la médecine libérale.

*Chercheurs
pour la vie*

140 SITES DÉDIÉS
460 MÉDECINS INVESTIGATEURS
690 ÉTUDES ACTIVES
1 300 MÉDECINS AUTEURS
3 100 PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES



Ramsay Santé
Recherche & Enseignement

Contactez-nous :
Direction Recherche & Enseignement
Directeur : s.locret@ramsaygds.fr
Directrice de projets : a.courtin@ramsaygds.fr

RETOUR

SUR
L'ACTU

RESTEZ INFORMÉS GRÂCE À NOTION

Une plateforme d'infos par et pour les internes

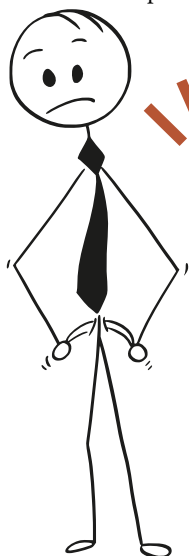
Les internes (ISNI, ISNAR-IMG), les jeunes médecins (Jeunes Médecins, SNJMG, ReAGJIR) et les étudiants en médecine (ANEMF) se sont unis pour monter cette plateforme unique, imaginée comme un outil pratique pour tous. La plateforme NOTION n'a pas pour vocation de remplacer les informations officielles mais de les regrouper.

Elle est évolutive dans son contenu en mettant à jour les fiches pratiques, les recommandations et les informations émanant des autorités sanitaires.

Elle relaie les principales vidéos de formations spéciales COVID, les MOOC COVID-19 et soins critiques ou celles de ventilation artificielle (fondamentaux et avancée).

Elle répond aux principales interrogations des internes à travers sa FAQ actualisée : validation du semestre, choix des stages, thèse, obligation ou non d'être réquisitionné par un autre service/établissement, etc.

Notion fait également le point sur la situation quotidienne avec les modélisations épidémiologiques, la prévention des risques psychosociaux et les recommandations spécialité par spécialité.



NO FREE LUNCH

Depuis le 24 juillet dernier, l'amendement Buzyn, a modifié l'article L1453-1 du code de la santé publique et interdit désormais aux laboratoires d'offrir « l'hospitalité » aux étudiants en formation initiale, aux associations d'étudiants et aux conseils nationaux professionnels. Résultat : Des milliers de formations supprimées du jour au lendemain, sans alternatives. Des étudiants qui ne peuvent plus financer les formations et congrès auquel ils doivent s'inscrire pour obtenir leurs demi-journées de formation. Le pire, pour ceux d'Outre-mer, plus de formation du tout !

Grâce à la mobilisation nous avons réussi à sensibiliser, reste à trouver des moyens innovants et indépendants pour former les internes. D'un autre côté, la Conférence des Doyens a proposé une idée encore floue : construire un fond de financement public pour la formation des internes via un système de taxation des industriels pharmaceutiques. Une première piste on va dire...

44 %

LE CHIFFRE

44 % des internes de Franche-Comté ne prennent pas la globalité de leurs congés annuels et 80 % d'entre eux ont peur de créer une difficulté de continuité des soins s'ils s'absentent trop longtemps selon les résultats de l'enquête de l'association des internes et chefs de clinique en 2019.

ÊTRE INTERNE... PUIS MÉDECIN EN ÉTABLISSEMENT D'HOSPITALISATION À DOMICILE

LE D^R MARINE FERRY, 31 ANS, EST MÉDECIN GÉNÉRALISTE À NANCY. ELLE NOUS RACONTE LA SPÉCIFICITÉ DE SON EXERCICE EN HAD, À L'HOSPITALISATION À DOMICILE DE L'AGGLOMÉRATION NANCÉIENNE (HADAN).

Son expérience d'interne en HAD

J'ai découvert l'HAD et le rôle de médecin coordonnatrice lors de mon stage SASPAS. Honnêtement, je ne savais pas ce qu'était l'HAD avant d'y être interne ! J'ai tout de suite accroché avec le travail d'équipe. L'HAD étant en pleine évolution, j'ai trouvé intéressant de pouvoir développer de nouveaux parcours de soins avec les services hospitaliers partenaires, dans l'intérêt des patients. Ce stage m'a permis de découvrir la place de l'HAD dans la gradation des soins **entre monde libéral et hospitalier**. C'est une vraie interface entre la ville et l'hôpital.

Je recommanderais un stage en HAD aux **internes se destinant à une activité libérale** ; connaître l'HAD est une réelle plus-value pour certains patients complexes : en fin de vie ou nécessitant des traitements de la réserve hospitalière, par exemple.

Son expérience de médecin coordonnatrice en HAD

Dans notre structure, nous sommes plusieurs médecins coordonnateurs, répartis en différents pôles. Je m'occupe des patients présentant des plaies complexes, nécessitant une surveillance particulière suite à une chirurgie ou atteints de pathologies hématologiques bénéficiant de chimiothérapie à domicile.

Nous sommes responsables de la **prise en charge globale** du patient dès qu'il entre en HAD. Concrètement, lorsque l'HAD reçoit une demande de prise en charge par un médecin généraliste ou spécialiste, nous accompagnons, si nécessaire, l'infirmier coordonnateur au chevet du patient, pour évaluer si le patient est éligible ou non à l'HAD. Puis, nous définissons le **projet thérapeutique** avec le médecin demandeur et le médecin traitant. Une fois que le patient entre en HAD, nous gérons les situations cliniques, en accord avec le médecin traitant et le spécialiste. Il arrive aussi que nous fassions des visites de réévaluation au domicile. Toutes les semaines, nous nous réunissons en staff pluridisciplinaire (médecin, infirmier, ergothérapeute, psychologue, assistant social...) afin d'évoquer nos patients. Enfin, nous participons aux différentes institutions de l'établissement (CME, CLIN, COMEDIMS, CDU).

QU'EST-CE QUE L'HOSPITALISATION À DOMICILE (HAD)?

- Les établissements d'HAD sont **des établissements de santé**, soumis aux mêmes obligations que les établissements hospitaliers avec hébergement.
- Ils permettent d'**assurer, au domicile du malade, des soins médicaux et paramédicaux continus et coordonnés qui se différencient des autres soins à domicile par la complexité et la fréquence des actes**. Par exemple : soins palliatifs, pansements complexes, rééducations orthopédique et neurologique, transfusion sanguine à domicile (dans certains établissements), nutrition parentérale, etc.
- L'HAD est **prescrite par le médecin hospitalier ou par le médecin traitant**.
- L'HAD permet aux patients de **sortir plus vite de l'hôpital, d'éviter ou de retarder une hospitalisation**.

POURQUOI EFFECTUER MON STAGE EN HAD ?

- **De nombreux établissements d'HAD accueillent** chaque semestre **des internes**.
- C'est l'opportunité de **se former à une prise en charge alliant exigence des soins hospitaliers et spécificité du domicile**, en coopération avec de nombreux acteurs du parcours du patient.



RENSEIGNEMENTS :
FNEHAD - Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile
14, rue des Reulettes - 75013 Paris
Tél. : 01 55 43 09 09 - contact@fnehad.fr
www.fnehad.fr @fnehad_info

Trouver un établissement d'HAD près de chez soi :
www.trouversonhad.fr

RETOUR

SUR
L'ACTU

POURQUOI LES INTERNES ONT FAIT GRÈVE ?

La principale problématique est la diminution de la qualité de la formation des internes et l'augmentation du temps de travail non médical. Cette dégradation provient du manque de moyens (manque d'investissement, manque de personnel, manque de matériel), à l'issue de 10 ans d'austérité budgétaire sur la santé.

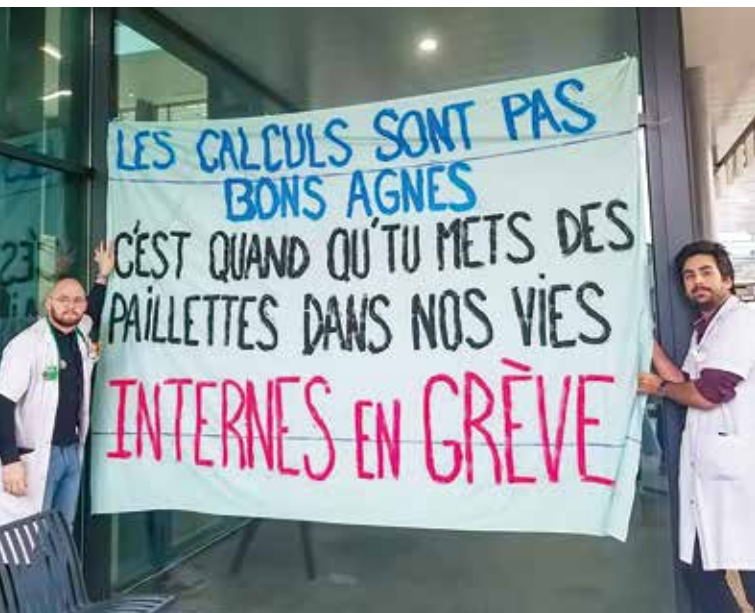
L'ISNI a participé aux mobilisations intersyndicales de défense de l'hôpital public, réclamé une politique d'investissement plus ambitieuse avec un Objectif National de Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM) d'un minimum de 4,4 % ; la suppression de l'article 3 du PLFSS dit « anti-Veil », faisant supporter les mesures « gilets jaunes » par le déficit de la Sécurité sociale et la reprise de la dette des hôpitaux par l'État et non par la Sécurité sociale.



Notre principale revendication

Obtenir le décompte horaire du temps de travail des internes pour une reconnaissance de la réalité et non de « demi-journées ». Le statut d'interne est l'un des plus précaires, celui de docteur junior est semblable. Défendre les jeunes médecins aujourd'hui c'est défendre toute la population.

Le dossier est désormais ouvert et devra être porté par le nouveau ministre.



QUE GAGNE UN DOCTEUR JUNIOR ?

La question est sur toutes les lèvres... La rémunération est supérieure à celle d'un interne via la prime de responsabilité brute de 5 000€ la 1^{ère} année, 6 000€ la seconde. Le Dr Junior peut réaliser une demi-journée de Temps de Travail Additionnel. Toujours sur la base du volontariat, il a le choix entre s'inscrire sur le tableau de gardes senior (et percevoir la rémunération correspondante) ou celui des gardes junior.

Petit rappel entre ami.e.s : la responsabilité pénale d'un étudiant en médecine est toujours engagée, il est donc essentiel de contractualiser une assurance Responsabilité Civile Professionnelle et de contacter votre syndicat local en cas de problème.

VENI, VEDI, **VICHY**
JE CONSULTE **CAEN** JE VEUX
J'AIME **ALLIER** L'UTILE À L'AGRÉABLE
JE RÉANÎMES DANS LE GARD
AU PATIENT JAMAIS JE NE **MANS**
JE POSE DES **STAINS**

Dans l'Allier, la Normandie, le Gard, les Pays de la Loire ou en région parisienne, nous faisons partie des **6 500 praticiens** qui exercent dans les **120 établissements du groupe Elsan.**

ET VOUS, OU SOUHAITEZ-VOUS VOUS INSTALLER ?

Consultez professionmedecin.fr et trouvez votre installation idéale !



DOSSIER

PAS TOUCHE AUX REPLACEMENTS !

Pas touche

aux

remplacements !

L'avant-projet, à l'initiative de l'Ordre des médecins, serait d'allonger le nombre de semestres à valider pour tous les DES. Une décision absurde au regard de la pénurie actuelle de médecin et du rôle – crucial – des internes dans les remplacements à l'hôpital comme en médecine de ville, en public comme en libéral.

L'Ordre des médecins a émis la proposition d'allonger le nombre de semestres de 4 à 6 pour les DES en 4 ans ; de 5 à 8 pour les DES en 5 et 6 ans ; de 3 à 5 voire 6 semestres dont le SASPAS pour la Médecine générale.

L'ISNI s'oppose aux modifications des critères de remplacements en rappelant que la possibilité de remplacer pour les internes en médecine est indispensable au fonctionnement du système de santé actuel. La première raison est liée à la démographie médicale : la pénurie actuelle de médecins rend illusoire une telle mesure. Les internes qui remplacent permettent de pallier le manque de médecins dans certaines zones sous-denses. La forte demande des médecins de ville pour trouver des praticiens remplaçants le montre bien, tout comme le montre le sens de la politique du gouvernement actuel en facilitant l'accès au statut de médecin adjoint pour les internes non thésés. De la même façon, comment nos aînés pourront-ils se détacher à l'avenir de leurs activités

L'ISNI s'oppose aux modifications des critères de remplacements en rappelant que la possibilité de remplacer pour les internes en médecine est indispensable au fonctionnement du système de santé actuel.

médicales pour se former (Développement Professionnel Continu) ou pour maintenir l'activité de leur cabinet, en cas d'arrêt maladie, voire tout simplement partir en vacances ? En 2018 le solde entrées-sorties en activité régulière était de 222 médecins, 10525 entrées dont 23 % de remplaçants, pour 10303 sorties. Il est évident que limiter le temps de remplacement des internes en médecine ne pourra aboutir qu'à une baisse du nombre de remplaçants disponibles avec les conséquences qui en découlent.

Par exemple le rapport DRESS annuel sur les projections en termes de démographie est de - 12 % de dermatologues de ville entre 2018 et 2040.

De plus, le rapport IGAS établi par le Professeur Couraud et le Professeur Pruvot (Proposition pour une restructuration du troisième cycle des études médicales), mentionne que : « les licences de remplacement correspondent à un besoin de santé publique temporaire... Elles n'ont aucune raison d'être impactées par la réforme. ».

Installation en milieu libéral

Les remplacements permettent de découvrir un nouveau mode d'exercice : le mode d'exercice libéral et l'ambulatoire. Aujourd'hui, il est impossible d'accéder à des stages en cabinets de ville pendant l'internat, excepté pour la médecine générale. Ceci correspondra pourtant aux conditions d'exercice de bon nombre de jeunes médecins une fois installés. Les stages en établissements hospitaliers privés commencent seulement à être agréés - et encore timidement - face aux bouleversements idéologiques engendrés.

Les remplacements participent largement à une installation en libéral choisie et réussie : moment privilégié où l'interne peut aller travailler au contact de nombreux médecins différents pour pouvoir se tisser un réseau relationnel et choisir en connaissance de cause son futur lieu d'exercice, son futur outil de travail, sa future équipe, ses futurs confrères.

De plus, les résultats de l'enquête sur l'installation des jeunes médecins de 2018 du CNOM, démontrent qu'il est urgent de changer de paradigme : pour les jeunes médecins, il ne suffit

plus de s'installer dans un cabinet, mais il s'agit de s'insérer dans un territoire, à l'image des 81 % des répondants qui affirment s'être installés après avoir été remplaçants (dont 41 % dans le territoire où ils avaient effectué leurs remplacements).



Participer à l'offre des soins

L'interne remplaçant est souvent sollicité pour effectuer des gardes ou des astreintes dans le secteur libéral et hospitalier, il est un maillon indispensable du bon fonctionnement du système de soins. Selon l'étude du CNOM sur le bilan de la permanence des soins de 2018, la part des médecins salariés exerçant en centres de santé participant à la PDSA n'était que de 1 % tandis que celle des médecins remplaçants de 5 %. Les principaux freins à la participation à la PDSA des médecins libéraux sont la difficulté, particulièrement en milieu rural, des remplacements : si 81 % des remplaçants estiment qu'il est facile de trouver des gardes, 56 % des médecins installés estiment qu'il est difficile de trouver un remplaçant, une proportion qui grimpe à 65 % en milieu rural.

Certains services hospitaliers d'anesthésie, de réanimation et d'urgence, font appel à leurs anciens internes (avec licence de remplacement) afin de compléter les lignes de garde et permettre ainsi la continuité des soins. De nombreux praticiens hospitaliers s'inquiètent particulièrement du durcissement à venir des règles de remplacement qui vont mettre à mal des lignes entières de garde sur tout l'hexagone. Le remplacement permet à des internes aguerris, sur la base du volontariat, de revenir dans les services où ils ont commencé à faire leurs armes afin

L'interne remplaçant est souvent sollicité pour effectuer des gardes ou des astreintes dans le secteur libéral et hospitalier, il est un maillon indispensable du bon fonctionnement du système de soins.

de s'autonomiser dans de bonnes conditions. Ce principe "gagnant/gagnant" dans les CH périphériques permet à l'interne de s'autonomiser avec les séniors qui le connaissent et l'apprécient sans aucune "pression hiérarchique" et aux lignes de garde de ces hôpitaux de continuer à fonctionner. Ce fonctionnement, réellement bénéfique pour tout le monde, permet également de garder le lien avec les anciens internes et a permis

d'encourager des recrutements dans de nombreuses structures périphériques.



Le paradoxe de la réforme du 3^{ème} cycle

La réforme du 3^{ème} cycle a eu pour ambition d'améliorer la qualité de formation des internes. Il semblerait que de façon assez générale, les universitaires et les internes jugent que la formation des internes s'en trouve améliorée. En poursuivant dans cette logique, un interne du nouveau régime devrait être au minimum en possibilité de remplacer en conservant les critères de l'ancien régime, voire de pouvoir remplacer plus tôt lors de son cursus.

De plus, avec la mise en place de la R3C, une mise à jour des maquettes a eu lieu, qui, pour de nombreuses spécialités, a supprimé les stages hors filière obligatoires. Dans l'exemple d'un interne d'ophtalmologie, il faut actuellement 5 semestres validés, dont uniquement 3 en ophtalmologie, tandis qu'avec la

R3C, les internes ayant validé 5 semestres ont obligatoirement validé 4 semestres en ophtalmologie et voire le plus souvent 5 semestres d'ophtalmologie, soit 2 semestres de plus que les internes ancien régime.



Formation des jeunes médecins

Le remplacement est une opportunité pour compléter sa formation initiale et comme le soulignait l'Ordre des médecins dans son atlas de la démographie médicale française en 2011, il est « indispensable de faire connaître ce mode d'exercice durant les études » pour acquérir une formation initiale complète. Le remplacement permet l'acquisition de compétences qui ne sont pas ou peu enseignées à l'hôpital public :

- Acquisition d'une autonomie d'exercice indispensable à l'exercice en responsabilité à terme.
- Limitation de l'hyperspécialisation enseignée au CHU et à l'hôpital public : les profils patients, les pathologies, les mo-

Intérêt financier non négligeable

Les remplacements permettent d'apporter un complément de revenus aux internes en médecine et d'envisager plus sereinement leurs projets professionnels comme personnels. Les émoluments sont souvent jugés insuffisants par les internes en médecine compte tenu du niveau d'études et des responsabilités importantes qu'ils engagent dans leur exercice de la médecine. Les revalorisations ont été d'ailleurs plus que modestes malgré la charge de travail et les responsabilités croissantes demandées aux internes en médecine. Une telle mesure risque de mettre en difficultés financières les internes en médecine qui remplacent actuellement et de diminuer leur niveau de vie ; particulièrement pour les subdivisions où les contraintes financières sont les plus élevées : Île-de-France, PACA, Aquitaine...

Ce complément de revenu permet également de financer un projet de recherche dans le cadre d'un master 2 et d'une thèse

des de prise en charge et l'organisation de la filière de soins différent de ceux rencontrés habituellement lors du cursus de formation des internes et correspondent à ce que sera l'exercice futur de la majorité des jeunes médecins.

- Découverte du mode d'exercice libéral qui concernera à terme une part non négligeable des futurs docteurs.
- Possibilité de remplacer dans des CH et découvrir ainsi une activité différente du CHU et de nouvelles pratiques.

de science en parallèle des études de médecine puisque les financements alloués à ce jour sont insuffisants. Notre recherche médicale est actuellement dans le déclin, sous-dotée et menacée par une compétition internationale de plus en plus rude. Il est dommageable de rajouter volontairement des embûches, sans proposer d'alternative valide, à la recherche scientifique française, en exacerbant les difficultés financières chez des internes de plus en plus rarement motivés à se consacrer à un projet de thèse scientifique.

Sans compter le coût d'inscription aux différentes formations universitaires qui dans l'ensemble ampute les internes d'un mois de salaire. Ces formations sont très vivement recommandées, car le plus souvent elles se substituent tout simplement à la pauvreté voire l'absence de cours théoriques au sein du DES.

LES INTERNES EN MÉDECINE REMPLAÇANTS NE SONT PAS DANGEREUX

Un remplaçant, d'autant plus lorsqu'il est interne, est beaucoup plus prudent que le médecin titulaire qu'il remplace, par excès de prudence.

Les internes remplaçants s'intéressent à la pratique courante et non à l'hyper-spécialité et ont déjà validé un nombre important de stages de leur spécialité avant de remplacer.

La majorité des internes en médecine sont amenés à prendre en charge, souvent seuls, les patients dont ils ont la responsabilité pendant leurs stages. Rappelons que la majorité de ces stages sont réalisés en CHU c'est-à-dire en centre de deuxième voire de troisième recours, là même où les patients sont les plus lourds et les plus difficiles à prendre en charge. Nous dénonçons réguliè-

rement l'insuffisance d'encadrement des internes en médecine dans certains services sans que personne ne s'en émeuve, de jour comme de nuit lors des gardes et des astreintes. Là encore, l'interne est souvent seul à prendre les décisions.

Les internes en médecine remplaçants sont très rarement mis en cause par les juridictions ordinale, pénale ou civile. Ces cas restent anecdotiques à ce jour. L'interne qui remplace engage sa responsabilité pénale et civile et le fait donc en connaissance de cause. Les assurances Responsabilités Civiles Professionnelles des Internes en médecine sont généralement offertes à titre gratuit. Les assureurs n'étant pas des philanthropes, nous vous laissons conclure.

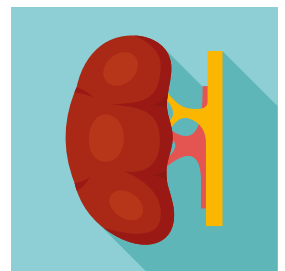
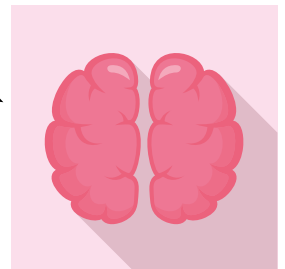
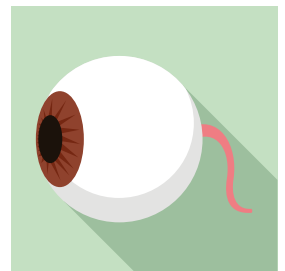
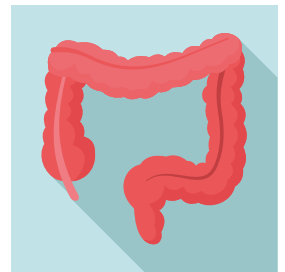


ZOOM

R3C : UN PROJET BÂCLÉ À 6 MOIS DE SA MISE EN PLACE !

Novembre 2020 verra la première promotion d'internes passer la barrière du big matching. Une réforme dénoncée depuis longtemps par l'ISNI qui a été bâclée avec un calendrier précipité et très peu de marge de manœuvre. Heureusement, l'ISNI a pu se faire entendre sur plusieurs axes clés comme la priorité du choix de l'interne dans sa subdivision. En revanche, pour l'instant pas de victoire sur la durée de stage (6 mois demandés) qui s'inscrit bien sur une durée d'une année, y compris pour ceux qui doivent s'arrêter pour maladie ou pour un congé maternité.

Big Matching!



?

?

?

?

?

?



Le big matching est loin d'être le saint Graal. Cette procédure de choix par appariement algorithmique remplacera, à la rentrée prochaine, la procédure actuelle définie par l'ancienneté et par les résultats du classement ECN. L'ISNI demande un report d'un an à l'application du Big Matching et de conserver les modalités actuelles de choix, jugeant que ce sont les internes qui payeront les pots cassés :

- Internes n'ayant pas passé leur thèse risquant d'être en disponibilité forcée, sans revenu.
- Ceux qui ont été décalés de 6 mois (dont maladie et grossesse) auront accès aux postes restants dans une logique de choix d'un an.
- Agrément des stages de manière accélérée sans veille des qualités pédagogiques.
- Risque d'un nombre de poste agréés insuffisants limitant le choix.
- Recentrage des postes localisés en CHU.

Le big matching : comment ça marche ?

L'Université numérique en santé et en sport (UNESS) va développer une plateforme web à laquelle l'interne devra se connecter via ses identifiants SIDES-NG. Il téléversera des documents, au minimum son CV et son contrat de formation. Il rentrera les services qu'il souhaite et les classera grâce à une notation de 0 à 5. Il devra au minimum classer 25 % des postes (arrondi inférieur). Le chef de service classera aussi les internes, ceux de sa subdivision seront nécessairement mieux classés que les autres... Il pourra aussi ajouter un commentaire pour argumenter son classement.

La pandémie actuelle a bouleversé le calendrier prévu. En date du 1 avril 2020, les informations sont les suivantes :

La plateforme d'appariement devrait théoriquement être ouverte en juin 2020, avec 15 jours pour réaliser les vœux lors du 1^{er} tour.

À l'issue du 1^{er} tour, un algorithme va réaliser un mariage apparié permettant la meilleure association. Un choix à 0 sur 5 ne pourra pas être affecté. Le 2^{ème} tour aura lieu 15 jours plus tard, le troisième tour sera un entretien organisé par l'ARS en présence du coordonnateur universitaire un mois après.

Le calendrier de la parution des textes relatifs au FST est lui aussi incertain et l'Isni communiquera sur son site dès que les informations seront disponibles.

Priorité de l'interne dans sa subdivision

La procédure de choix hors subdivision reste existante mais sur un format différent. Les postes de Docteur Junior ne peuvent être considérés comme « en plus » dans un service comme c'est actuellement le cas pour les internes. La position défendue par l'ISNI a été acceptée : les internes sont prioritaires pour choisir dans leur subdivision par rapport aux internes des autres subdivisions. La demande du maintien de stages hors-subdivision a été aussi retenue. L'interne pourra réaliser une demande de choix hors subdivision dans un service avant l'appariement. Il pourra ensuite sélectionner ce service dans l'appariement parmi d'autres vœux dont des choix dans sa région. Il ne sera pas prioritaire sur les internes de la subdivision. S'il n'a pas accès à ce stage à l'issue du premier tour, il pourra postuler à d'autres postes vacants de la subdivision visée.

Un délai bien maigre pour la thèse

L'entrée dans le statut de Docteur Junior est conditionnée à la validation de la phase 2 et à l'obtention de la thèse. Nous

avons fait remonter nos inquiétudes d'un grand nombre d'internes qui n'auraient réalisé leur thèse, en particulier à cause du manque d'information global des acteurs et le chevauchement avec les internes anciens-régimes. Des problématiques logistiques (salle de thèse) se surajoutent. L'ISNI demande toujours un délai jusqu'à un an après le début de la phase de consolidation pour permettre aux internes de réaliser leur thèse. Avant la crise sanitaire actuelle la demande a été refusée, seul un délai de 2 mois (jusqu'au 31 décembre) a été entériné. Pour ceux qui n'auront pas réalisé leur thèse, ce sera a priori la mise en disponibilité forcée !

La position défendue par l'ISNI a été acceptée : les internes sont prioritaires pour choisir dans leur subdivision par rapport aux internes des autres subdivisions.



BOUQUINADE

LA CASSE DU SIÈCLE

Rencontre avec Fanny Vincent



Fanny Vincent, Pierre-André Juven et Frédéric Pierru ont co-écrit *La casse du siècle : A propos des réformes de l'hôpital public*, paru en avril 2019, synthèse de leurs travaux en sociologie, de leurs observations ethnologiques in situ et de leurs recherches historiques. Fanny Vincent, actuellement en post-doctorat à L'INSERM, répond aux questions de l'ISNI.

ISNI.- Votre livre fait écho aux mobilisations récentes des professionnels de santé et des internes. Vous écrivez, que « tous les voyants sont au rouge » et qu' « une crise permanente, sans fin, n'est plus une crise ». Comment est-on arrivé à cette énième crise ?

Fanny Vincent.- Il faut savoir, que, depuis sa création, l'hôpital n'a jamais eu de moyens humains proportionnels à son activité, il y a toujours eu des mouvements de revendications d'une meilleure reconnaissance du travail effectué, d'une meilleure rémunération, etc. Mais cela s'est vraiment accéléré dans les années 2000 avec l'intensification des réformes dont le maître mot a été celui de l'optimisation de l'organisation et de la gestion de l'hôpital. Cette énième crise est le symptôme d'un hôpital et de professionnels à bout. La situation est arrivée à un point dramatique, l'hôpital a tout de suite besoin d'un investissement massif, la qualité des prises en charge en pâtit déjà. C'est intéressant de revenir sur l'origine de ce mouvement qui est parti, mi-mars, par les aides-soignants et

les infirmiers de l'hôpital Saint-Antoine à Paris et qui a été – très vite – rejoint par d'autres services d'hôpitaux au niveau local puis national, puis en septembre par les autres professionnels de santé pour le mouvement que l'on connaît aujourd'hui.

ISNI.- Dans votre livre, vous donnez la parole à plusieurs soignants, épuisés face à, ce que vous nommez « l'absurdité de la compression et de la standardisation des soins ». Pensez-vous que ce phénomène soit seulement limité à l'hôpital public ?

F.V.- Non, évidemment. Nous affirmons qu'il y a une spécificité à l'hôpital public, confirmée par les statistiques. Plus qu'ailleurs, les travailleurs sont soumis à de grandes contraintes physiques, à de l'épuisement ou à des violences par exemple. En revanche, il ne faut pas exclure l'hôpital public de son environnement. La dégradation de l'autonomie des travailleurs, de la satisfaction du travail réalisé, la déstructuration des collectifs de travail et la précarisation sont des traits que l'on retrouve dans de nombreux secteurs d'activité. Les enquêtes statistiques menées par le ministère du Travail le montrent bien.

ISNI.- Est-on en mesure, aujourd'hui, d'augmenter les moyens humains et matériels pour retrouver des conditions de travail plus sereines pour les soignants et une amélioration de la qualité des soins pour le patient ?

F.V.- Pour cela, il faut une décision politique forte, c'est-à-dire une décision de Bercy. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les « économies » faites sur le personnel coûtent cher en termes d'arrêts maladie, de burn-out, d'invalidité en fin de carrière, sans parler de

la prise en charge des patients dont les professionnels disent tous qu'elle se détériore. La thèse défendue dans le livre est qu'il faut revoir les missions de l'hôpital pour ne plus le penser comme le centre de tout le système de santé en France, ce qui implique une meilleure coordination, en aval

comme en amont, notamment avec la médecine de ville, insuffisamment régulée. Mais il faut aussi investir en moyens humains et tout de suite car de nombreux professionnels de santé quittent l'hôpital. Enfin, il serait pertinent de lancer un débat public sur les missions et les moyens que l'on est prêt à consacrer à l'hôpital et à la santé, avec l'ensemble des Français qui sont très attachés à l'hôpital public.

On ne peut pas penser un service public comme une entreprise. C'est justement depuis que l'on a voulu gérer l'hôpital comme une entreprise que la situation s'est largement dégradée.



© Éditions Raisons d'Agir, 2019, 192 pages

ISNI.- Le ministère de la Santé, les ARS et les directions hospitalières rabâchent le mot « rentabilité ». Cette rentabilité est-elle antinomique avec la notion de service public ?

F.V.- Pour moi, ces deux notions sont incompatibles. On ne peut pas penser un service public comme une entreprise. C'est justement depuis que l'on a voulu gérer l'hôpital comme une entreprise que la situation s'est largement dégradée.

ISNI.- Vous mettez en exergue la technophilie hospitalière. En quoi l'importance grandissante de l'IA et de l'e-santé mettent en danger la qualité des soins ?

F.V.- L'explosion des applications numériques et des start-up dans les hôpitaux ne vont pas sauver l'hôpital. Il ne faut pas perdre de vue qu'elles remplissent aussi un rôle d'accompagnement des réformes de l'Etat et de leurs effets sur l'optimisation des services. Il faut prendre garde à ce que les innovations technologiques ne fassent pas oublier les missions de soins et le relationnel – humain – avec les patients, qui sont des êtres sociaux et éminemment différents les uns des autres.

Propos recueillis par Vanessa Pageot

L'INTERNOSCOPE

LIKE

DE LA NOURRITURE POUR VOTRE CERVEAU
LES IMMANQUABLES DU TRIMESTRE

CÔTÉ BOUQUINS

À VOIR

L'HOMME QUI PRENAIT SA FEMME POUR UN CHAPEAU SCIENCES HUMAINES



Oliver Sacks, neurologue américain, décrit des affections les plus étranges, celles qui atteignent l'Homme dans sa personnalité la plus intime. On découvre un marin qui, ayant perdu la notion du temps, vit prisonnier d'un instant perpétuel ; un homme qui se prend pour un chien et renifle l'odeur du monde ; un musicien qui prend pour un chapeau la tête de sa femme. Un ouvrage déconcertant comme un voyage dans les méandres du cerveau humain qui bouscule nos a priori sur la démence.

« L'homme qui prenait sa femme pour un chapeau » de O. Sacks, éd Points, 336 pages, 2020, 9,90 €.

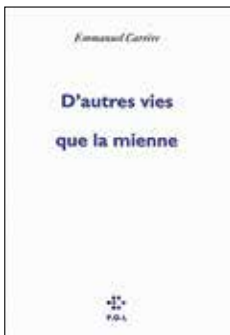
L'E-SANTE LUCRATIVE AUX USA DOCUMENTAIRE



Un documentaire sans concession sur l'industrie très lucrative des dispositifs médicaux aux Etats-Unis avec, parfois, des conséquences dévastatrices pour les patients. Cette industrie tournée vers les appareils hautement sophistiqués implantés dans le corps génère 300 milliards de dollars de revenus par an Outre-Atlantique. The Bleeding Edge « enrachine sa critique dans un regard intime sur la vie et les complications médicales des gens ordinaires qui ont fait confiance à leurs médecins, pour finalement sortir trahis » analyse le chroniqueur Owen Gleiberman dans les colonnes de Variety.

« The bleeding edge », documentaire américain (2018) de Kirby Dick.

D'AUTRES VIES QUE LA MIENNE SOCIÉTÉ



Emmanuel Carrère aime s'attarder sur les histoires vraies. Il dévoile, ici, deux histoires terribles, d'une plume à la fois pudique et chargée d'émotions. Il témoigne de la détresse de Ruth qui cherche son mari, emporté par le tsunami sri-lankais. Il écrit sur le décès de sa belle-sœur, morte d'un cancer à 33 ans en faisant témoigner sa famille, son collègue et ami, ses voisins. Fait rare, tant dans la démarche que dans la forme, l'auteur a laissé le droit à ceux qui ont témoigné de relire leur texte et de le modifier, en incluant, entre parenthèses, certaines de leurs notes. Un ouvrage qui sort - vraiment - de l'ordinaire.

« D'autres vies que la mienne » de E. Carrère, éd Gallimard, 352 pages, 2017, 8 €.

MÉDECIN DE CAMPAGNE FILM



Le film raconte le quotidien de Jean-Pierre Werner, médecin de campagne qui ne vit que pour son travail, obligé de ralentir son activité pour le traitement d'un cancer du poumon et d'une tumeur cérébrale. Sans le prévenir, son oncologue lui envoie le médecin Nathalie Delezia pour l'aider dans sa tâche... Le réalisateur, Thomas Lilti, s'inspire de sa propre expérience en tant que médecin de campagne pour réaliser ce troisième long-métrage.

« Médecin de campagne », comédie dramatique (2016) de Thomas Lilti.

L'IMMORTALITÉ BIOLOGIQUE MÉDECINE



Les progrès de la médecine et les remarquables avancées de la biologie ont multiplié le nombre de centenaires en repoussant les limites de la longévité. Le « transhumanisme » qui mêle biotechnologies et intelligence artificielle, n'est pas seulement un fantôme de quelques savants fous. C'est devenu une réalité concrète où l'homme invente les biotechnologies qui lui permettent de se modifier lui-même.

« L'immortalité biologique » de H. Merle-Béral, éd Odile Jacob, 172 pages, 2020, 20,90 euros

POUVOIRS SPÉCIAUX FILM



Les Franken, fan de Comics, mène une existence ordinaire jusqu'à ce qu'il soit recruté pour tester un nouveau médicament appelé le Spécial. Des effets inattendus se produisent, il se retrouve alors doté de super pouvoirs et décide de se consacrer à sa nouvelle mission : devenir un super héros. Mais tout ne se passe pas comme prévu...

« Spécial », film dramatique américain (2006) de Hal Haberman et Jérémy Passmore.

ANNONCES DE RECRUTEMENT



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE RECRUTE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

En vue de renforcer l'accès aux soins de premier recours et en complément de l'offre de soins existante, le Conseil Départemental de la Charente a décidé la création de plusieurs centres de santé. Au total, il est prévu le **recrutement de dix équivalents temps plein salariés en médecine générale, répartis sur deux sites principaux** et leurs antennes : un au nord du département (zone d'Aigre) et un autre au sud du département (zone de Blanzac).

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Contrat de la fonction publique territoriale d'une durée de trois ans renouvelable
- 39h hebdomadaires / bloc de congés de 10 semaines (temps partiel possible)
- Véhicule de service
- Rémunération attractive
- Possibilité de revenus annexes en collaboration avec le SDIS
- Nombreux avantages liés au statut proposé



- + Région privilégiée
- + Haute qualité de vie
- + À 1h de Bordeaux et 1h40 de Paris

Renseignements et contact

auprès de M. Franck SOURY par téléphone au **06.08.70.34.79** ou auprès de la Direction des Ressources Humaines par e-mail : secretariatrh@lacharente.fr

Vous souhaitez vous inscrire dans le cadre d'un projet novateur, dans un territoire en pleine mutation : rejoignez-nous !

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



MISSION

Au sein du service médecine professionnelle de la Communauté d'agglomération de LA ROCHELLE

composé de deux médecins et de deux assistantes administratives, en tant que second médecin du travail, vous exercez vos missions au sein du service actuellement compétent de par les statuts de la Communauté pour exercer la médecine de prévention pour les agents des services de la Communauté, des 28 communes membres, et du centre communal d'action sociale de LA ROCHELLE.

En binôme avec le médecin responsable du service, vous participez à la surveillance médicale et aux actions en milieu professionnel conformément à la réglementation spécifique à la fonction publique territoriale, selon une répartition géographique des collectivités suivies, en respectant une suppléance respective :



Visites médicales, vaccinations en rapport avec l'activité professionnelle, réunions avec les services des ressources humaines et le service social pour des aménagements de poste, activités en milieu de travail, relations avec les comités médicaux et médecins experts, avis sur les demandes de reconnaissance en maladie professionnelle et reclassements, demandes de reprise à temps partiel thérapeutique.

PÔLE SANTÉ AU TRAVAIL - SERVICE DE MÉDECINE PROFESSIONNELLE

Vacance d'un poste de
MÉDECIN DE PRÉVENTION
titulaire ou contractuel
à temps complet

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter : **Sylvie PRUNIER-DUCHESNE**, Cheffe du service de médecine préventive - Tél. : 05 46 30 34 46.

Merci d'adresser votre candidature (courrier, CV, dernier arrêté de situation) à : recrutement.cdalr@agglo-larochelle.fr

COMPÉTENCES

- Être titulaire du diplôme de docteur en médecine, titre ou certificat exigé pour exercer les fonctions de médecin du travail (DES ou CES).
- Maîtriser la réglementation relative aux missions des médecins du travail de la fonction publique territoriale.
- Maîtriser la pathologie et psychopathologie du travail.
- Savoir travailler dans le respect de la confidentialité et du secret médical.
- Maîtriser des outils bureautiques, d'information et de communication.
- Permis B exigé.

LE CHU DE POITIERS RECRUTE



AGORA – 2, rue de la Milétrie
B.P. 577 - 86021 POITIERS cedex
Tél. : 05 49 44 39 09
Télécopie : 05 49 44 40 54

- Un médecin DIM
- Un pédiatre
- Un gériatre
- Un médecin généraliste
- Des anesthésistes
- Des radiologues

Désireux d'exercer une activité temps plein ou partagé au sein d'un service hospitalier tel que les urgences adultes, les urgences pédiatriques, l'HAD, la gériatrie, l'oncologie, en centre pénitencier, en médecine légale ou encore exercer une permanence d'accès aux soins de santé auprès de personnes en situation de précarité.



Pour plus d'informations, vous trouverez toutes les fiches de postes sur le site internet :

<http://www.chu-poitiers.fr/le-chu-recrute/>

CANDIDATURE À ENVOYER PAR MAIL AVEC

CV à **Mme COSTA Hélène** – Direction des affaires médicales, helene.costa@chu-poitiers.fr
ou appeler au secrétariat des affaires médicales **05 49 44 36 99**

CENTRE
HOSPITALIER
TROYES



LE CENTRE HOSPITALIER DE TROYES (AUBE) RECRUTE UN PÉDIATRE

Pour son service de pédiatrie,

UN PRATICIEN HOSPITALIER OU PRATICIEN CONTRACTUEL OU ASSISTANT OU PRATICIEN ATTACHÉ

Poste à pourvoir dès maintenant

- Service de pédiatrie générale, entièrement refait en 2013, de 31 lits dont 4 lits de surveillance continue, avec pathologies variées.
- Un hôpital de jour de 6 lits.
- Organisation en cours d'une filière « Urgences pédiatriques ».

ÉQUIPE ACTUELLE

- 4,5 pédiatres.
- 7 à 8 internes dont 2 à 3 internes de spécialité.



RENSEIGNEMENTS :

Dr Brigitte Zimmermann
Mail : brigitte.zimmermann@ch-troyes.fr
Tél. secrétariat : 03 25 49 47 83

CANDIDATURE À ADRESSER À :

Mr Guillaume Pradalié, *Directeur des Affaires Médicales des Hôpitaux Champagne Sud*
101 avenue Anatole France CS 20718 - 10003 TROYES Cedex
Mail : guillaume.pradalie@ch-troyes.fr - Tél. : 03 25 49 49. 56

ROUFFACH

Fribourg (D)
45 min

Colmar
10 min

Strasbourg
45 min

Mulhouse
30 min

Bâle (CH)
45 min

Le centre hospitalier de Rouffach recrute

UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE (H/F)

Poste permanent à pourvoir au sein du pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de Haute-Alsace.

Ce pôle réunit deux secteurs de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent 68102 et 68103. Ils disposent de plusieurs CMPCATTP et hôpitaux de jour ainsi que deux unités d'hospitalisation : Une unité mère-enfant au GHRMSA (Groupe hospitalier de la région de Mulhouse Sud-Alsace) et une unité d'hospitalisation pour adolescents « Adosphère » au CHR (Centre hospitalier de Rouffach). Les projets du pôle s'articulent notamment autour d'une filière de diagnostic et prise en charge des enfants et adolescents atteints de TSA, d'une filière de prise en charge des adolescents atteints de toute forme de pathologie ainsi que de diverses articulations

Pré-requis

Être titulaire du Doctorat de médecine.
Être inscrit ou rapidement inscriptible à l'Ordre des médecins de France.
Une expérience dans la spécialité est souhaitée.

Compétences attendues

Animer des synthèses et réunions cliniques. Avoir une aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire et le goût du travail en réseau. Avoir de bonnes aptitudes relationnelles : Empathie, sens de l'écoute, disponibilité.

inter-polaires déjà en place ou à mettre en œuvre concernant par exemple les enfants atteints d'hyperactivité ou les adolescents débutant une schizophrénie. Le travail de réseau est riche et dynamique au sein d'une équipe de 10 médecins.

Le poste est rattaché au secteur 68102 du Centre hospitalier de Rouffach, aujourd'hui partie du pôle inter-établissement de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de Haute-Alsace. Les missions et l'organisation du poste sont construites en lien avec le chef du pôle, les médecins du pôle, le cadre de pôle ainsi que l'équipe paramédicale.

Renseignements : Pour toutes précisions complémentaires, vous pouvez contacter **Dr Chantal PACCALIN**, Chef du pôle 03 89 78 70 10 – courriel : c.paccalin@ch-rouffach.fr
ou **Frank LENFANT**, Directeur des ressources humaines 03 89 78 70 23 – courriel : f.lenfant@ch-rouffach.fr

Avantages

Restaurant d'entreprise – Engagement de l'établissement pour une politique forte en formation continue – Comité de gestion des œuvres sociales (CE) et amicale du personnel.

Engageons-nous ensemble en lien avec les professionnels et les partenaires de notre territoire.

Courrier de candidature motivé, accompagné d'un CV et copie des diplômes, sont à adresser à Monsieur le Directeur – Centre hospitalier – 27 rue du 4^e RSM – BP 29 68300 ROUFFACH – drh@ch-rouffach.fr

Veuillez préciser en objet la référence 2020/13 sur votre courrier.



LE GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD

Villejuif (94) — Accès 7 7 7 — Station Louis Aragon 172 et 131 — Arrêt Groupe Hospitalier Paul Guiraud

Clamart (92) — Accès 6 172 et 131 — Station A. Béclère recrute des

PSYCHIATRES H/F inscrits au Conseil de l'ordre des médecins



Le groupe hospitalier Paul Guiraud assure une mission de service public en psychiatrie adulte réparti sur 11 secteurs de psychiatrie générale, cinq se situent dans le Val-de-Marne et six dans les Hauts-de-Seine. Ils desservent plus de 930 000 habitants répartis sur 30 communes. L'établissement dispose de 55 structures extra-hospitalières soit : 808 lits et places dont 530 lits sur le site de Villejuif.

Paul Guiraud est l'un des trois hôpitaux psychiatriques les plus importants d'Ile-de-France. Plus de 21 000 patients sont traités chaque année dont 80 % à l'extérieur. Certaines équipes médicales sont investies dans de nombreux travaux de recherche. Le caractère pluridisciplinaire des équipes soignantes contribue à une meilleure prise en charge des patients. S'y ajoute 1 unité pour malades difficiles (UMD) de 80 lits, 1 UHSA de 60 lits, 1 service médico-psychologique régional (SMPR) à la prison de Fresnes de 47 lits, 1 service addiction : le CSAPA Liberté, 1 service de thérapie familiale, 1 service de soins somatiques, 2 instituts de formation. L'établissement est présent ou contribue aux urgences psychiatriques des hôpitaux Bicêtre, Antoine Béclère et Ambroise Paré.

Établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire « Psy Sud Paris » en collaboration avec le CH Fondation Vallée (Gentilly), le CH Erasme (Antony), le groupe hospitalier Paul Guiraud RECRUTE DES PSYCHIATRES inscrits au Conseil de l'ordre des médecins :

- ASSISTANTS SPÉCIALISTES
- PRATICIENS HOSPITALIERS temps plein en qualité de titulaire ou de contractuel
- PRATICIENS HOSPITALIERS temps partiel en qualité de titulaire ou de contractuel

Vous pouvez :

- consulter la liste des postes à pourvoir sur le site du groupe : <https://www.gh-paulguiraud.fr/nous-rejoindre/tour-de-recrutement-praticiens-hospitaliers> où vous retrouverez les différentes fiches de postes
- contacter Mme Sophie NIVOY, Responsable du service des affaires médicales au 01 42 11 71 76 affairesmedicales@gh-paulguiraud.fr

Dans le cadre de collaborations fructueuses, le groupe hospitalier Paul Guiraud favorise l'évolution professionnelle en accompagnant rapidement ses praticiens vers la titularisation.

Merci d'adresser une lettre de candidature, accompagnée d'un CV et de la photocopie de vos diplômes, à Mme Cécilia BOISSERIE, adjointe au Directeur – Groupe hospitalier Paul Guiraud, BP 20065 – 54 Avenue de la République, 94806 VILLEJUIF cedex.

www.ch-pgv.fr

Implanté en Ile-de-France depuis plus de 60 ans, le **CIAMT** est un service interentreprises de Santé au Travail de 360 collaborateurs dont 100 médecins du travail qui assurent le suivi de plus de 26 000 adhérents soit plus de 360 000 salariés issus de tous secteurs d'activité, accueillis dans ses 30 centres fixes.

recrute pour le 75, 77, 92, 94

MÉDECINS DU TRAVAIL (Anciens internes DES ou CES) COLLABORATEURS MÉDECINS DU TRAVAIL

(En cours de formation qualifiante ou s'engageant à suivre un DIU en Santé du Travail).

Motivés et dynamiques.

CDI - temps plein/temps partiel.

Salaire motivant.

Nombreux avantages : 35 h / semaine sur 4 jours, 6 semaines de congés, tickets restaurant, mutuelle, prévoyance...



Vous souhaitez intégrer une importante et dynamique équipe pluridisciplinaire au sein d'un Service de Santé au Travail qui ne cesse de faire évoluer ses compétences et développer ses partenariats afin de proposer à ses adhérents des solutions adaptées à leurs besoins.



Prendre soin de vous au travail

**Merci de contacter le Docteur
Vinh NGO (Directeur Général)**

**CIAMT - 26 rue Marbeuf 75008 PARIS
e-mail : v.ngo@ciamt.org**



Accompagne et soigne à domicile

MÉDECINS COORDONNATEURS EN HAD - H/F

CDI - Temps plein ou temps partiel.

3 sites en Ile-de-France : Cergy, Montreuil, Chevilly Larue.

LE POSTE

Vous rejoignez une équipe médicale de pôle et êtes le référent médical sur un territoire dédié :

- Vous assurez la coordination médicale ville-hôpital et favorisez la coordination avec l'ensemble des intervenants : Médecin traitant, médecin hospitalier, cadre de santé, équipes paramédicale et psychosociale, équipes mobiles, pharmacie à usage intérieur, laboratoires, réseaux de santé...
- Vous vous impliquez dans l'activité quotidienne du pôle en ce qui concerne le travail en équipe, la valorisation des prestations, la formation des professionnels, l'amélioration de la qualité et l'évaluation des pratiques.
- Lorsque le médecin de ville ne peut intervenir, vous êtes amené à rencontrer les patients et leur entourage en visite à domicile et prescrire pour assurer la continuité des soins.
- Vous participez également, selon votre expertise ou vos appétences, à la vie institutionnelle de l'établissement : CME et autres instances, missions transversales de développement, de formation ou d'information, partenariats avec les prescripteurs, les réseaux de santé ...

Fondation reconnue d'utilité publique, Santé Service est le premier acteur européen de l'hospitalisation à domicile (HAD). Elle gère également un organisme de formation (Santé Service Formation), des services de soins infirmiers à domicile, de la prestation de santé à domicile ainsi que des activités de Conseil et un Institut de Recherche et de l'Innovation.

Nos équipes pluridisciplinaires (1100 salariés) interviennent chaque jour auprès de plus de 1790 patients en HAD, dans le cadre d'une prise en charge coordonnée, à la demande de nos prescripteurs médecins hospitaliers et médecins traitants, et en relation avec de nombreux partenaires territoriaux.

Les principales typologies de patients hospitalisés en HAD sont la cancérologie (chimiothérapies, soins de support oncologiques), les soins palliatifs, les maladies neurologiques, les maladies cardio-respiratoires, les plaies chroniques ou post-chirurgicales...

Dans le cadre de notre développement, nous recrutons des médecins sur nos sites en Ile-de-France.

VOTRE PROFIL

- Médecin généraliste ou spécialiste, clinicien avec une expérience ville ou hôpital, vous souhaitez vous investir dans l'amélioration des parcours de soins et dans les relations ville-hôpital.
- Doté de qualités relationnelles et de diplomatie, la perspective d'inscrire votre action dans un travail en équipes transversales et pluridisciplinaires vous attire tout particulièrement.

CONDITIONS DU POSTE

- Possibilité temps plein ou partiel.
- 38h hebdomadaires en base temps plein / 18 jours RTT.
- Déplacements ponctuels lors de visites à domicile.
- Mutuelle familiale avantageuse.
- Participation à la permanence médicale sous forme d'astreintes téléphoniques à domicile (1 à 2 par mois).
- Possibilité de développer des compétences diverses à travers des formations nombreuses (dont formations qualifiantes) et l'implication dans des missions transversales.

CONTACT ET ENVOI
DES CANDIDATURES

• Virginie SAUVE, Responsable Développement RH
• Tél. : 01 46 97 59 81 - Mail : virginie.sauve@fondation-santeservice.fr
• FONDATION SANTÉ SERVICE : 15 quai de Dion Bouton - 92816 PUTEAUX Cedex



DEUX MÉDECINS MPR ou DIU

POUR

- **Le secteur locomoteur :**
20 lits d'hospitalisation complète.
- **Le secteur neurologie (blessés médullaires et pathologies cérébrales) :** 51 lits d'hospitalisation de rééducation et 19 lits de long séjour neurologique. Le médecin travaillera avec une équipe de 3 médecins MPR et 1 généraliste.

L'équipe médicale du centre est composée de 18 médecins au total (MPR, généralistes, gériatres). Le Centre est doté de plateaux techniques de rééducation spécialisés, balnéothérapie, piscine, gymnase, plateau d'explorations fonctionnelles (BUD, toxine, laboratoire d'analyse du mouvement, radiologie et échographie sur place). Vous bénéficierez des avantages conventionnels de l'UCANSS (intéressement ou participation, complémentaire retraite, mutuelle, CE etc).



Si vous êtes intéressé(e) par le poste, merci de prendre contact avec le **Dr Pascale LUBLIN MOREL**, Directrice Médicale au **01 64 42 20 81** ou **20 80**
 Par mail : pascale.lublin-morel@ugecam.assurance-maladie.fr

CENTRE MÉDICO-ESTHÉTIQUE SKINSIDE
RECHERCHE DES SPÉCIALISTES

Notre cabinet de dermatologie esthétique et lasers est installé dans le 7^e depuis 2007.

Il est pionnier en matière de lasers dermatologiques et techniques esthétiques non invasives (radiofréquence, lumières pulsées et lumières froides ou LEDs) depuis les années 2000. Notre plateau technique est complet et notre équipe sympathique et performante. Nous jouissons d'une patientèle fidèle depuis des années.

Nous recherchons des médecins spécialistes de toutes les spécialités médicales et chirurgicales concernées par l'esthétique.



Les candidatures sont à adresser à : catherine450@gmail.com

Notre devise :
« D'abord ne pas nuire »



LA COMMUNE DE CHARS
 (VAL D'OISE)

*Située à 15 mn de Cergy-Pontoise,
 50 mn de Paris.*



RECHERCHE

**DEUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES
 ET SPÉCIALISTES LIBÉRAUX**

pour 2 cabinets médicaux existants avec 2 logements de fonction F2 et un potentiel de + 2 000 patients.

Sur place : Pharmacie, Cabinet paramédical, EPHAD + Foyer d'accueil médicalisé.
 Écoles (Maternelle, Primaire et Lycée Professionnel).



CONTACT MAIRIE :

01 30 39 72 36 ou
 par mail : administration@mairie-chars.fr





INSTALLATION D'UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE DANS LA COMMUNE DE CITRY 77730



Dans notre commune la prise en charge médicale n'est pas aisée pour tous. Nous faisons le pari qu'un jeune ou une jeune praticienne relèvera le défi en venant exercer son métier à Citry. Un local de 60 m² a été remis à neuf pour répondre aux attentes d'un médecin et de sa clientèle. Le cabinet sera équipé sur les conseils de professionnels et il ne sera pas demandé de loyer pendant 2 ans. Venez à Citry développer votre compétence professionnelle au service des habitants de Citry et du Canton.

Nous serons heureux de vous accueillir.

**Veillez contacter M. Thierry FLEISCHMAN, Maire de Citry
01 60 23 60 27 – mairie.citry@wanadoo.fr**



FONDATION SANTÉ DES ÉTUDIANTS DE FRANCE

La Fondation Santé des Étudiants de France, reconnue d'utilité publique gère 26 établissements de soins et structures médicosociales, soit plus de 1.800 lits et places sur l'ensemble du territoire pour un budget de plus de 180 M€ et un effectif de 2.500 salariés. Grâce à un partenariat historique avec l'Éducation nationale permettant l'affectation de 320 équivalents temps plein, la Fondation propose une prise en charge soins-études-insertion pour les patients de 12 à 25 ans, qu'elle accueille principalement en psychiatrie et en soins de suite et de réadaptation (MPR et médecine de l'adolescent).

www.fsef.net

DES MÉDECINS PÉDIATRES OU GÉNÉRALISTES (H/F)

Pour la Fondation Santé des Étudiants de France, institution de référence de la santé de l'adolescent(e) et du jeune adulte.

À ce titre, elle engage une campagne de recrutement de médecins pédiatres, de généralistes pour un démarrage au premier semestre 2020.

MISSIONS

- Prise en charge en globale pour des patients âgés de 12 à 25 ans atteints de handicap ou de maladie chronique selon les cliniques dans le cadre d'un projet soins-études.
 - Coordination de séjours d'éducation thérapeutique.
- Outre les qualités reconnues par la profession, une aptitude à travailler en interdisciplinarité sera appréciée. Les médecins pourront être amenés à assurer des gardes en semaine et les week-ends.

RÉMUNÉRATION

Selon la convention collective FEHAP – CCN 51 et selon ancienneté - Possibilité de détachement.

Envoyer votre candidature à rh.recrutement@fsef.net

Rejoignez-nous sur : [f](#) [t](#) [in](#) [y](#)



LE CENTRE DE RÉADAPTATION CARDIO-VASCULAIRE BOIS GIBERT situé à Ballan-Miré (37) RECRUTE :

UN MÉDECIN CARDIOLOGUE - CDI

Bois Gibert, Centre de Prévention et de Réadaptation cardiovasculaire de référence nationale, est un établissement privé à but non lucratif géré par la Mutualité Française Centre-Val de Loire - groupe VYV3 situé dans un écrin de verdure.

Idealement situé en Indre et Loire sur la commune de BALLAN-MIRÉ, à 10 kms de TOURS et 1 heure de PARIS en TGV, le Centre, spécialisé en pathologies cardiovasculaires, comporte 115 lits et places.

Le centre Bois Gibert est le principal établissement d'aval de la filière cardiologique du CHRU de TOURS et de la Nouvelle Clinique Tours + (NCT+). Ces 2 pôles de court séjour sont les seuls autorisés en région Centre-Val de Loire pour les activités de chirurgie cardiaque et de TAVI. Le CHRU de TOURS dispose de l'autorisation de greffe cardiaque.



VOTRE ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

L'équipe : Vous exercerez au sein d'une équipe médicale (médecins cardiologues et généralistes, interne DES de cardiologie) et paramédicale pluri-professionnelle (IDE, MK, APA, psychologues...).

Les patients : Les pathologies des patients accueillis sont représentées notamment par les pathologies coronaires (après traitement médical ou chirurgical), les suites post opératoires précoces de chirurgie valvulaire, de greffe cardiaque, l'insuffisance cardiaque chronique, l'artériopathie des membres inférieurs.

Par ailleurs, le Centre dispose d'une consultation de cardiologie préventive ainsi que d'une consultation de Cardiologie du Sport.

Le plateau technique : Le Centre est doté d'un plateau d'explorations fonctionnelles non invasives performant : explorations à l'effort avec VO2 et échographie d'effort, échographe cardiaque et vasculaire, VO2 portable, holter ECG et MAPA, polygraphie nocturne et recherche de SAS, télé-métrie. Il est doté d'une balnéothérapie.

MISSIONS

Vous procéderez au suivi médical, à l'évaluation non invasive, l'adaptation thérapeutique et l'Éducation Thérapeutique des patients qui vous seront confiés.

Vous contribuerez à la continuité des soins.

Vous contribuerez à l'encadrement de stage des Internes en DES de cardiologie.

Vous pourrez être amené(e) à participer à :

- Des protocoles de recherche clinique en lien avec le CHU de Tours et le GERS-P.
- Des activités de télé-médecine (télé-surveillance de l'insuffisant cardiaque, télé-réadaptation, télé-expertise ECG).
- Au projet de consultations externes.
- Et à toute autre activité institutionnelle impliquant le domaine médical (CME, projet médical, démarches Qualité et Gestion des Risques ...).

PROFIL

Vous appréciez le travail en groupe multidisciplinaire. Vous avez un Doctorat de médecine spécialisé en pathologies Cardiovasculaires.

Le DIU de réadaptation cardiaque et/ou de cardiologie du sport et/ou des compétences vasculaires serait apprécié(s).

Vous êtes inscrit au tableau de l'Ordre des médecins du sport et/ou des compétences vasculaires serait apprécié(s).

Vous êtes inscrit au tableau de l'Ordre des médecins.



POUR POSTULER

Le poste est à pourvoir immédiatement. Convention collective applicable FEHAP CC51 - Salaire attractif et négociable.

Si vous êtes intéressé(e), merci de joindre votre CV et lettre de motivation en envoyant directement votre candidature à l'adresse mail suivante : direction@boisgibert.net



GEORGES DAUMÉZON
Établissement Public de Santé Mentale du Loiret

L'Établissement Public de Santé Mentale du Loiret Georges Daumézon

est situé dans l'Agglomération d'Orléans, ville universitaire, métropole et capitale de la région Centre-Val de Loire. La ville, inscrite au patrimoine mondiale de l'UNESCO, offre un cadre de vie agréable en bord de Loire à 1h de Paris et de Tours. Dynamique et riche sur un plan culturel mais aussi un réel bassin d'emploi attractif.

L'établissement s'investit dans la qualité de vie au travail des médecins (commission Qualité de Vie au Travail, management médical, conciliation vie personnel et vie professionnel avec possibilité de temps partiel, accès à la crèche, aide à l'installation, accompagnement à la trajectoire de carrière avec accès facilité à la formation médicale, prise en compte de candidat et accès à la diversité des pratiques).

L'EPSM renforce son équipe de 60 médecins psychiatres, ouvert à la pluralité des pratiques médicales et orientations théoriques de chacun, tourné vers l'insertion. 95 % de la file active fait l'objet d'un suivi en ambulatoire.

Établissement de référence départementale du Loiret en Santé Mentale, l'établissement porte le projet de santé mentale partagé du Groupement Hospitalier de Territoire du Loiret avec le développement de projets innovants : Développement des thérapies spécifiques au sein du Centre de Réhabilitation Psychosociale Régional, développement de soins spécifiques (TCC, remédiation cognitive, psychotrauma, thérapie familiale, éducation thérapeutique...), projet de Centre d'Accueil et de Crise, équipe mobile de gérontopsychiatrie, équipe mobile de crise et d'intervention pour enfants et adolescents, appartements de transition pour anciens détenus, développement de la recherche (ex : Programmes relatifs aux TCC, remédiations cognitives...) en lien avec le CHU de Tours.

**CONSULTEZ LES FICHES DE POSTE
DÉTAILLÉES SUR**

WWW.EPSM-LOIRET.FR

L'EPSM cherche

DES PSYCHIATRES DE L'ADULTE, DE LA PERSONNE ÂGÉE ET DES PÉDOPSYCHIATRES

Un établissement attractif : 10 médecins ont rejoint l'EPSM en 2019.

Nos Forces :

- Notre ouverture à toutes les orientations cliniques.
- Le praticien exerce systématiquement avec un ou plusieurs confrères au sein de son unité.
- Le poste peut être aménagé, modulé selon les aspirations du candidat.

MODALITÉS SALARIALES

- **Pour les Praticiens Hospitaliers :** Indemnité mensuelle d'engagement de service public de 493,35 euros brut ou 700 euros brut (si 15 années antérieures de service public exclusif) ; Indemnité d'activité sectorielle et de liaison de 420,86 euros brut.
- **Pour les Praticiens Hospitaliers Contractuels :** Recrutement à l'échelon 4 + 10 % (maximum de la grille réglementaire). Prime d'engagement à la carrière hospitalière de 20 000 euros.
- **Pour les PH et praticiens contractuels :** Prime d'Exercice Territorial dans le cadre d'une activité partagée avec un CMP distant de plus de 20 km du site principal (CMP de Gien, Sully, Pithiviers, Châteauneuf-sur-Loire, Meung-sur-Loire) : 250 euros brut pour une demi-journée, 450 euros bruts pour 2 à 3 demi-journées, 1 000 euros bruts pour plus de 4 demi-journées.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ :

Mme le Docteur RESTELLI, Présidente de la CME
Tél. : 02 38 60 57 54 - srestelli@ch-daumezon45.fr

CV ET LETTRE DE MOTIVATION À ADRESSER À :

Mme BILLET, Directrice adjointe aux Affaires Médicales
Tél. : 02 38 60 79 01 - affairesmedicales@ch-daumezon45.fr



LE CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL D'ORLÉANS recherche DEUX NEUROCHIRURGIENS

*anciens internes, anciens chef de clinique,
pour son service de neurochirurgie.*

Le but est de consolider et développer son activité (crâne en particulier), les liens avec le CHRU de TOURS. Le projet d'établissement comporte notamment la reprise de l'activité de neuroradiologie interventionnelle. L'équipe est actuellement composée de quatre neurochirurgiens.

Les modalités d'emploi sont déterminées en fonction des attentes du candidat et en cohérence avec le projet médical : Postes statutaires (activité libérale possible voire encouragée), contrats de praticien clinicien (assortis d'objectifs quantitatifs et qualitatifs) voire contrat de praticien intervenant à titre libéral.

Le cadre professionnel du CHR d'Orléans est particulièrement attractif, avec un établissement entièrement neuf et un plateau technique complet performant (service de neuroradiologie, UNV, radiothérapie stéréotaxique, réanimation chirurgicale-USC).



Le CHR est l'établissement support du groupement hospitalier de territoire du Loiret et développe son réseau d'adressage depuis les établissements du territoire (dont certains sont en direction commune) à des établissements d'autres départements conformément à sa vocation régionale, notamment pour l'adressage de patients en neurochirurgie.

Orléans-Métropole est particulièrement dynamique, la ville offre un cadre de vie agréable, un bassin de population attractif et en croissance (le Loiret compte 670 000 habitants). L'établissement est situé au cœur du grand campus d'Orléans, développe la recherche clinique et translationnelle en lien, notamment, avec les laboratoires du CNRS (délégation régionale) et de l'université d'Orléans, également avec l'industrie et les partenaires du LAB'O Village (incubateur d'entreprises).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, MERCI DE CONTACTER :
Monsieur le docteur Olivier SAINT-MARC, *Chef du pôle de chirurgie* (06 62 35 79 73, oliviersaintmarc@yahoo.fr)
Monsieur Olivier BOYER, *Directeur général* (Secrétariat : 02 38 74 41 59, olivier.boyer@chr-orleans.fr)



LA COMMUNE DE GUICHAINVILLE (EURE)

MET TROIS LOCAUX À DISPOSITION DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES OU SPÉCIALISTES

Guichainville, commune en expansion de 2800 habitants est limitrophe d'une ville préfecture : Évreux à 4 km (50 000 habitants). Dans un département vert à découvrir, plein de charme et d'attraits, à mi-chemin entre la capitale et la côte normande.

Vous y trouverez un service de bus urbains, des transports scolaires, des pistes cyclables, des parkings, crèche, espaces boisés proches mais aussi un parc immobilier important (location et vente).

À 4 km, située sur la commune, importante zone commerciale avec hypermarché, nombreux commerces, services, restaurants, salle de sport, entreprises ...

Sur la Commune, il existe 3 établissements de santé mitoyens dont :

- Un cabinet médical privé avec actuellement 4 médecins généralistes.
- Une maison paramédicale avec un Kinésithérapeute, Podologue-Pédicure, Psychologue et infirmières.
- Une maison de santé avec trois 3 cabinets paramédicaux actuellement sage-femme et ergothérapeute et 3 cabinets médicaux libres à la location.

Construction récente et bâtiment basse consommation. Loyers et charges faibles, aides à l'installation.

Vous êtes intéressé(e),
adressez vos candidatures à
accueil.mairie@guichainville.com

Pour tout renseignement joindre
la Mairie : **02 32 37 95 68**

H. LE GOFF, *Maire* : **06 27 77 39 09**
Site internet : **www.guichainville.fr**



FONDATION
BON SAUVEUR
DE LA MANCHE

RECRUTE

LA FONDATION BON SAUVEUR DE LA MANCHE UN PSYCHIATRE H/F UN PÉDOPSYCHIATRE H/F UN MÉDECIN ADDICTOLOGUE H/F UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE / GÉRIATRE H/F

Située sur un territoire couvrant le centre et le nord du département de la Manche, la Fondation Bon Sauveur regroupe une douzaine d'établissements sanitaires et médico-sociaux œuvrant dans les domaines de la psychiatrie, de l'addictologie, du handicap, de l'insertion, de l'accueil des personnes âgées et de la formation.

Acteur majeur sur le plan clinique au niveau régional, la Fondation comprend plus de 1700 salariés dont 60 médecins, dispose de 989 lits et places, dont 497 en médico-social.

Centrée sur l'humain, notre action quotidienne est fondée sur des valeurs fortes.

- La bienveillance, l'écoute et le respect de chaque personne rencontrée ou accueillie dans nos établissements.
- Une implication forte de nos professionnels mobilisés autour des usagers et de leurs besoins.
- Un esprit d'ouverture, d'innovation et d'anticipation dans un contexte social et économique en pleine mutation

LES POSTES MÉDICAUX

En rejoignant la Fondation Bon Sauveur de la Manche, vos missions sont diversifiées et vont au-delà de la prise en charge des patients et de leurs problématiques de santé. Il s'agit en effet de travailler au sein et avec de multiples structures (services d'hospitalisation, centres médico-psychologiques, établissements médico-sociaux...) et différents publics (troubles psychiatriques, handicap, enfants, personnes âgées...), mais également participer à la réflexion globale de l'institution et à l'élaboration des projets médicaux des établissements et services.

À la Fondation Bon Sauveur de la Manche, vous intégrez une équipe de professionnels aux compétences variées mais complémentaires, qui unit ses savoirs pour une prise en charge optimale des patients et résidents.

AVANTAGES

- 32 jours de congés payés annuels (environ 6 semaines) + 14 jours de repos annuels.
- Fort investissement de l'établissement en matière de formation continue.
- Comité d'entreprise.
- Self d'entreprise (tarifs attractifs).
- Mutuelle familiale avantageuse.
- Prévoyance.

RENSEIGNEMENTS

M. Vincent GERVAISE,
Directeur du Centre Hospitalier (02 33 77 77 78)
Mme Laetitia MOISANT,
Directrice des Ressources Humaines (02 33 77 56 26)

RÉMUNÉRATION

- Rémunération à définir suivant statut (médecin du secteur privé, praticiens hospitaliers, etc).
- Reprise d'ancienneté.
- Prime d'embauche.
- Prise en charge des frais de déménagement.

Candidatures à adresser :

M. Alexis CHAUVEAU, *Responsable recrutement*
FONDATION BON SAUVEUR DE LA MANCHE
65 rue de Baltimore - 50 000 SAINT-LO
Mail : service.recrutement@fbs50.fr

www.fbs50.fr



- Un accès au soin facilité pour les Ardéchois.
- Une plus grande attractivité pour le personnel médical.

Télémédecine, centre de santé départemental, appui aux projets de maisons de santé, **actions en faveur du recrutement de futurs médecins,** Sont autant d'axes sur lesquels le Département de l'Ardèche œuvre chaque jour.

PROFESSIONNELLEMENT :

Vous souhaitez vous installer en libéral ? Nous vous proposons :

- Un réseau de professionnels de santé.
- Onze hôpitaux de proximité.
- Trois centres hospitaliers qui garantissent sur tout le territoire un accès de tous les habitants à la médecine générale, chirurgicale et obstétrique.
- Un secteur privé vivant et présent dans les principaux bassins de vie.
- Une offre médico-sociale importante.
- Un maillage de centre médico-sociaux départementaux.
- Le développement de la télémédecine.
- L'installation très rapidement d'IPA (Infirmiers en pratique avancée) sur tout le territoire.



Vous visez le salariat ? Nous vous proposons :

- De rejoindre le centre de santé Départemental (2 postes ouverts à Privas et d'autres par la suite) – CDD de 1 à 3 ans renouvelables jusqu'à 6 ans.
- De rejoindre les équipes du Département de l'Ardèche en Territoire sur un poste en PMI ou MDPH.

Nous vous proposons cela avec, un travail à temps choisi et en équipe pluridisciplinaire, un salaire et régime de congés attractifs, l'accès à Comité d'entreprise national (CNAS), des formations, une prise en charge mutuelle...

Côté famille, nous vous accompagnons :

- Votre installation en lien avec les communes (recherche de logements, de mode de garde, de services, etc.).
- La recherche d'emploi de votre conjoint(e) grâce à un réseau d'entreprises.
- Votre cadre de vie : Grâce à une offre de loisirs large et variée.
- Votre santé... grâce à un cadre de vie préservé !



Tiphaine LYS-TESTANIERE,

Adjointe Cheffe de Service Formation, Mobilité, Recrutement

04 75 66 71 53 - tlystestaniere@ardeche.fr

Kevin GUEYDAN, Chargé de Mission Développement Santé

04 75 66 97 43 - kgueydan@ardeche.fr

Se tiennent à votre disposition pour échanger.



VILLE DE LYON | Centre Communal d'Action Sociale

LE CCAS DE LYON

établissement public de plus de 500 collaborateurs répondant au statut de la fonction publique territoriale, **RECRUTE**



DES MÉDECINS COORDONNATEURS

au sein de ses 4 EHPAD (dont 3 projets d'extension 90 lits) dans les arrondissements :

- du 3 : **Villette d'Or**
- du 4 : **Marius Bertrand**
- du 5 : **Étoile du Jour**
- du 9 : **Balcons de l'Île Barbe**

Fort d'une importante dynamique territoriale à laquelle s'adosse un projet gérontologique ambitieux, le CCAS de Lyon (3ème ville de France) recherche des **médecins coordonnateurs en EHPAD**.

En appui des équipes pluridisciplinaires de cadre santé, aide-soignant, infirmier, auxiliaire de vie, psychologue, psychomotricien, ergothérapeute, diététicien, animateur, intervenants extérieurs... au cœur d'un réseau de 15 résidences autonomie et 4 EHPAD (plus de 1200 seniors).

Différents espaces de vie sont proposés : UVP, PASA, accueil de jour... et offrent des équipements innovants : Snoezelen, tovertafel, borne interactive, en s'appuyant sur des démarches novatrices hackathon, design thinking...

Nos médecins coordonnateurs ont pour missions :

Expertise technique :

Coupe PATHOS, GMP, protocoles de soins, avis médical commission admission mensuelle, rapport d'activité médicale.

Coordination gériatrique :

Liens médecins-traitants (logiciel de SOINS) et partenaires conventionnés, circuit du médicament ...



Vous souhaitez postuler, rentrer dans la fonction publique comme titulaire ou contractuel ? Temps complet ou non complet ?

Renseignez-vous sur nos postes vacants de médecins : ccas.rhrecrutement@mairie-lyon.fr ou au 04 26 99 66 17 ou 04 72 10 53 81



LA VILLE DE MONTÉLIMAR

Recherche des professionnels souhaitant s'investir dans la réalisation d'un Centre municipal de santé, intégré au sein d'un territoire de santé incarné par le Groupement Hospitalier de Territoire Sud Drôme Ardèche.

TROIS MÉDECINS GÉNÉRALISTES H/F

En tant que médecin, vous profiterez du statut de salarié, d'une activité centrée sur le soin et le prendre en soin, d'un gestionnaire présent à plein temps pour s'occuper de l'administratif et organiser la coordination, et exercerez dans des locaux neufs.

MISSION

Assurer des consultations programmées et non programmées.
Participer à des actions d'éducation et de promotion de la santé.
Participer à l'accueil et la formation des internes de médecine générale en stage.
Travailler en équipe pour faire vivre le projet de santé et le CMS, en coordination avec les différents acteurs locaux.
Réaliser des urgences mineures.

PROFIL

Vous êtes motivé(e) pour faire partie des membres fondateurs du centre municipal de santé de Montélimar.
Vous êtes sensibilisé(e) aux actions de prévention et à la promotion de la santé.



INFORMATIONS

Type de poste : CDD de 1 à 3 ans renouvelable, temps complet ou partiel.
Salaires : À négocier.
Prise de poste : Début juin 2020.

CONTACT

theo.morieux@montelimar.fr ou 06 07 01 06 72
CV et lettre de candidature à envoyer à :
f.coeur@montelimar-agglomeration.fr



Le Centre Hospitalier de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie)

358 lits et places dont 101 MCO (35 lits de médecine + 4 lits de surveillance continue + 46 lits de chirurgie + 14 lits de maternité + 2 lits d'UHCD) 70 kms de Chambéry – 100 kms de Grenoble – 170 kms de Lyon à proximité des stations de ski.

Recherche

UN MÉDECIN ANESTHÉSISTE

Poste de Praticien Hospitalier ou Praticien Contractuel – Temps plein ou Temps partiel.
Dossier patient informatisé.
Projet de reconstruction du bloc opératoire – Stérilisation – Unité de soins continus de 6 lits.
Près de 3 000 interventions au bloc opératoire par an.
267 accouchements en 2018.



Centre Hospitalier de Saint-Jean-de-Maurienne
179 rue du Docteur Grange – 73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Tél. : 04 79 20 60 20 – Fax : 04 79 20 60 10



Pour tout renseignement, contacter :

Docteur Marius LELONG, Chef de pôle Madame Laurence PONSONNAILLE,
Responsable des Affaires Médicales
mlolong@ch-sjm.fr – lalex@ch-sjm.fr – 04 79 20 60 00



LE CODASE ACT ET CSAPA POINT VIRGULE

RECRUTE

▶ UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE H/F

CDI 20 %.
Poste à pourvoir au plus vite.
Rémunération selon CCNT du 15 mars 1966.

PUBLIC

14 personnes atteintes de maladies chroniques lourdes et en état de fragilité psychologique et sociale hébergées en appartements diffus à Grenoble.

MISSIONS

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, le médecin est garant de la coordination médicale :

- La constitution et la gestion du dossier médical.
- Les relations avec les médecins prescripteurs libéraux, hospitaliers et les réseaux ville-hôpital.
- La coordination des soins (HAD, SSIAD, infirmiers, kiné ...).
- L'aide à l'observance thérapeutique.
- L'éducation à la santé et à la prévention.
- Les conseils en matière de nutrition.
- La prise en compte éventuelle des addictions en lien avec le dispositif spécialisé
- Le respect des conditions de sécurité sanitaire.

Membre de l'équipe, il participe à l'adaptation du projet de service aux besoins évolutifs des résidents.

PROFIL

- Titulaire du diplôme de médecine et inscrit à l'Ordre des médecins.

▶ UN MÉDECIN ADDICTOLOGUE H/F

CDI 40 %.
Poste à pourvoir au plus vite.
Rémunération selon CCNT du 15 mars 1966.

PUBLIC

Majeurs et mineurs (CJC) – Démarches volontaires et obligations de soins.

MISSIONS

Motivé par le travail en équipe pluridisciplinaire, le médecin :

- Participe aux missions d'un CSAPA auprès de personnes confrontées à une problématique addictive (substances psychoactives licites ou illicites et addictions sans produit).
- S'implique dans le projet de soin des patients et assure un accompagnement médical incluant la prescription et le suivi des traitements de substitution.
- Organise la coordination des soins avec les partenaires concernés.
- Contribue à la dynamique institutionnelle, à la réflexion et à la conduite de projets.
- Contribue au renforcement des coopérations et à l'ouverture du CSAPA sur l'environnement.

PROFIL

- Addictologue, psychiatre ou médecin généraliste prêt à se former en addictologie.



LES CANDIDATURES (CV + LETTRE DE MOTIVATION) SONT À ADRESSER À :

Mme Martine BEISTEGUI, Directrice – 21 rue Anatole France – 38100 GRENOBLE ou recrutement@codase.org

Le **CHMS** regroupe les hôpitaux de Chambéry (hôpital neuf) et d'Aix-les-Bains et compte 1 872 lits et places (1 160 de MCO-SSR et 712 lits pour les personnes âgées). Il est établissement support du GHT Savoie-Belley. Cet établissement à taille humaine, aux relations avec la direction et entre services de qualité, offre par ailleurs un excellent cadre de vie et un environnement très attractif sur le plan culturel et touristique.

Le **CHMS** - Site de Chambéry dispose d'un service de réanimation médico-chirurgicale (18 lits et 3 box de déchocage) et d'une maternité de niveau 3 avec réanimation néonatale.

L'activité représente :

- 89 276 passages aux urgences (adultes, pédiatriques et gynécologiques).
- 23 665 interventions chirurgicales, dont 49 % réalisées en ambulatoire.
- 3 187 accouchements.

Le budget annuel d'investissement est de 12,8 millions €, dont 3 millions pour les équipements biomédicaux.

1 PRATICIEN HOSPITALIER AMP / OBSTÉTRIQUE

Profil de candidat recherché :

- Candidat(e) détenteur (trice) d'un DES de gynécologie Obstétrique + DESC de Médecine de la reproduction et/ou ayant une expérience en centre d'AMP.
- DU d'échographie GO nécessaire.

Profil du poste idéalement 75 % AMP / 25 % obstétrique.

Activité d'AMP (consultations de couple, mise en route des stimulations simples-IIIU (sup. à 100 par an) FIV (environ 200 par an), échographies de surveillance de stim, participation aux staffs en visioconférence avec le CHU de Grenoble pour l'activité FIV).

Activité d'Obstétrique.

Participation à l'activité d'obstétrique (consultation, +/- échographies) et aux gardes. 2 à 3 gardes par mois
Possibilité d'activité chirurgicale dans le cadre des patientes prises en charge pour infertilité.

POUR D'ÉVENTUELLES CANDIDATURES
OU RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES,
veuillez contacter la Chef de service :
caroline.deyrolle@ch-metropole-savoie.fr

1 RADIOLOGUE

Le plateau technique est particulièrement complet, dont :

- Imagerie médicale :
 - 2 scanners.
 - 2 IRM : 1,5 Tesla à large ouverture et 3Tesla (été 2018).
 - 1 mammographe numérique capteur plan avec option tomosynthèse et système de stéréotaxie automatisé couplé avec un échographe dédié.
 - 4 salles d'imagerie numérisée capteur plan.
 - 1 salle de radiologie interventionnelle avec capteur plan et acquisition rotationnelle installée au bloc opératoire central.
 - 2 appareils dédiés radiographie au lit capteur plan.
 - 1 TEP.
 - Radiothérapie : 3 accélérateurs de particules, 1 scanner de simulation.
 - 11 salles de bloc central et 2 blocs ambulatoires (6 salles à Chambéry et 4 à Aix-les-Bains).
 - 1 robot chirurgical DA VINCI XI de dernière génération.
 - Laboratoire de biologie médicale : Cytogénétique, biochimie et hémostase.
 - Service d'anatomie et cytologie pathologiques.
- L'équipe de radiologues est actuellement constituée de 17 radiologues (14,8 ETP) et 40 manipulateurs.
- Possibilité aménagement temps plein sur 4 jours.
 - Possibilité d'une activité libérale.
 - Permanence des soins : Astreinte diagnostique et astreinte interventionnelle.

Merci d'adresser votre candidature à : dam@ch-metropole-savoie.fr

POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION :

Dr Mathilde CLERC, Chef de service : mathilde.clerc@ch-metropole-savoie.fr



UN 4^e RADIOLOGUE INTERVENTIONNEL

Le plateau technique est particulièrement complet, dont :

- Radiologie interventionnelle : 1 salle de radiologie interventionnelle avec capteur plan et acquisition rotationnelle au bloc opératoire.
- Imagerie médicale : 2 scanners, 2 IRM, 1 TEP.
- Radiothérapie : 3 accélérateurs de particules, 1 scanner de simulation.
- 11 salles de bloc central et 2 blocs ambulatoires (6 salles à Chambéry et 4 à Aix-les-Bains).
- 1 robot chirurgical DA VINCI XI de dernière génération.
- Laboratoire de biologie médicale : Cytogénétique, biochimie et hémostase.
- Service d'anatomie et cytologie pathologique.

L'activité de radiologie interventionnelle couvre actuellement :

- Une consultation spécialisée hebdomadaire.
- Un panel complet d'actes de radiologie interventionnelle en coopération avec l'ensemble des services de l'établissement :
 - Oncologie : Ponction-biopsie diagnostique trans-pariétale, ablation tumorale par radio-fréquence, pose de chambre implantable et Picc line, angioplastie + stent cave supérieur.
 - Gastro-entérologie : Ponction biopsie trans-jugulaire, gastrostomie, embolisation portale, chimio-embolisation artérielle hépatique, drainage biliaire +/- pose endoprothèse.
 - Ostéo-articulaire : Infiltrations, aspirations de calcifications, biopsie.
 - Soins palliatifs et douleurs : Infiltration nerveuse et cimentoplastie.
 - Urologie : Néphrostomie, sonde JJ, dilatation de sténose urétérale (Bricker) embolisation d'angiomyolipome, sclérose kyste rénal, embolisation varicocèle, angioplastie + stent artère rénale.
 - Chirurgie vasculaire : Embolisation d'anévrisme hypogastrique en collaboration.
 - Gynéco-obstétrique : Embolisation du post-partum et de fibromes, phlébographie pelvienne.
 - Urgences : Embolisation hémostatiques (bassin, rate...), drainage de collection profonde.
 - Absence d'agrément pour la neuroradiologie interventionnelle.
- RCP d'oncologie pluri-hebdomadaires, colloques neuro/digestif/douleur mensuels et RMM multi-spécialités (réanimation/gynéco...) régulières.

Le praticien recruté contribuera à l'élaboration du projet de service, axe fort du prochain projet médical de l'établissement. Actuellement, trois radiologues interventionnels (praticiens).

- Possibilité aménagement temps plein sur 4 jours.
- Possibilité d'une activité partagée en radiologie diagnostique et activité libérale.
- Astreintes diagnostique et thérapeutique.

Merci d'adresser votre candidature à : romain.percot@ch-metropole-savoie.fr

POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION :

Dr Alois KOMAREK : alois.komarek@ch-metropole-savoie.fr

Dr Marie MICHOU : marie.michoud@ch-metropole-savoie.fr

HCL
HOSPICES CIVILS
DE LYON**HÔPITAL
RENÉE
SABRAN**

LE SERVICE DE GÉRIATRIE DE L'HÔPITAL RENÉE SABRAN, situé près de Toulon sur la presqu'île-de-Giens, recherche à partir du mois de décembre 2019 **un médecin (généraliste ou spécialisé en gériatrie ou en médecine physique et de réadaptation)** pour effectuer un remplacement.

Le service est composé d'une unité de court séjour (8 lits) et de 52 lits de SSR. Le médecin devra intervenir sur les deux secteurs d'activité en coordination avec l'équipe médicale constituée de deux médecins Praticiens Hospitaliers temps pleins.

Poste à temps plein pour une durée de 1 à 6 mois renouvelable.

Possibilité de logement sur place.

Possibilité de faire des gardes sur place (nuits et week-end) pour compléter le salaire.

Pour toute information complémentaire et pour adresser votre CV, contacter le Docteur Charlet, Chef de service : ✉ veronique.charlet@chu-lyon.fr - ☎ 04 94 38 15 10

<http://www.chu-lyon.fr/fr/service-medecine-vieillesse-soins-reeducation-readaptation-geriatriques-renee-sabran>

**CH**
VITRÉ

RECRUTE AU SEIN DU SERVICE DES URGENCES

UN MÉDECIN URGENTISTE

À temps plein ou temps partiel, **temps de travail 39h par semaine** en temps continu, gardes sur place.

Possibilité d'exercice partagé sur le GHT avec prime d'exercice territorial.

Dr Régis LE HO, Chef de service des urgences
☎ 02 99 74 14 05 - ✉ regis.le_ho@ch-vitre.fr

Adresser candidature (lettre de motivation et CV) à :

Monsieur le Directeur - 30, route de Rennes - B.P. 90629 - 35506 VITRÉ Cedex

Le Centre Hospitalier Simone Veil à VITRÉ

Établissement de 420 lits, comportant les services suivants :

Urgences (avec SMUR et UHCD), surveillance continue, chirurgie, maternité, CSAPA/ELSA.

Médecine, long séjour (53 lits), SSR (52 lits), EHPAD (195 lits), CSG, EMG.

Situé dans une agglomération touristique, gare SNCF, à 30 min. de Rennes, TGV pour Paris 2h.

RECRUTE AU SEIN DU SERVICE D'ANESTHÉSIOLOGIE

UN MÉDECIN ANESTHÉSISTE-RÉANIMATEUR

À temps plein ou temps partiel, **temps de travail 44h par semaine** en temps continu, gardes sur place.

Poste à pourvoir dès maintenant.



Pour tout renseignement complémentaire contacter :

Mme NOZAHIC-PEAN, Directrice des Ressources Humaines

☎ 02 99 74 14 10 - ☎ 02 99 74 14 00 - ✉ recrutement-stage@ch-vitre.fr



L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE (EPSM-MORBIHAN)

Situé à proximité de Vannes et du Golfe du Morbihan, à 2h30 de Paris et 1h de Rennes et Nantes.

RECHERCHE



UN PSYCHIATRE À TEMPS PLEIN ou TEMPS PARTIEL à pourvoir de suite

Pour compléter une équipe de 8 praticiens du pôle de psychiatrie générale du pôle Saint-Avé – Ploërmel pour des activités intra-hospitalières en unité d'hospitalisation sectorielle et extra-hospitalière ambulatoire sur le secteur. **Dr ROBIN**, Chef de pôle : didier.robin@epsm-morbihan.fr - Tél. : 02 97 54 48 55

UN PSYCHIATRE À TEMPS PLEIN ou TEMPS PARTIEL

Pour compléter une équipe de 4 praticiens de l'inter secteur d'addictologie qui comprend notamment une unité d'hospitalisation complète de psychiatrie à orientation addictologique de 30 lits, Un Hôpital de jour de 20 places, une activité de CMP addictologique, ELSA.

Renseignements auprès du **Dr HOUDET**, Chef de pôle : dominique.houDET@epsm-morbihan.fr

ou **Dr PARANT**, Responsable de la structure interne : amandine.parant@epsm-morbihan.fr

ou **Mme Cand-Fauvin DAM** : annelise.candfauvin@epsm-morbihan.fr

Ces postes sont ouverts aux praticiens hospitaliers, aux contractuels avec versement de la prime d'engagement dans la carrière hospitalière (PECH), accompagnement formation en vue du concours de PH, possibilité de logement à la prise de poste.



Les profils de poste détaillés sont disponibles sur demande au 02 97 54 48 11 et les candidatures sont à adresser à la **Direction des Affaires médicales** : drh@epsm-morbihan.fr - EPSM Morbihan, 22 rue de l'hôpital - 56896 Saint-Avé cedex

LE CENTRE HOSPITALIER DES PAYS DE MORLAIX



CENTRE HOSPITALIER
DES PAYS DE MORLAIX



Le Centre hospitalier des Pays de Morlaix est un établissement périphérique du CHRU de Brest situé dans le Nord du Finistère à 45 min de la ville de Brest.

LE SERVICE DE CARDIOLOGIE COMPORTE :

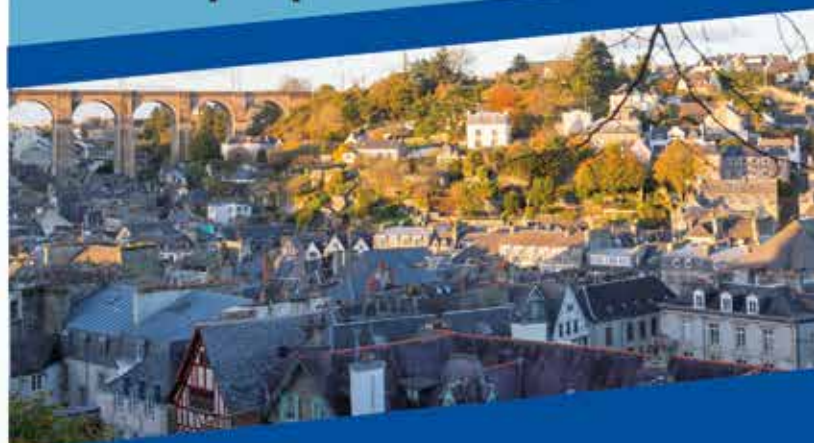
- Une unité de soins intensifs de 8 lits, prenant en charge les patients atteints de pathologies cardiovasculaires aiguës : Insuffisance cardiaque, syncope, troubles du rythme, syndrome coronaire aigu...
- Une unité d'hospitalisation de 26 lits, pouvant accueillir les patients atteints de pathologies chroniques ou après un séjour aux soins intensifs.
 - Réalisation de bilans : Insuffisance cardiaque, pathologie valvulaire.
 - Prise en charge après chirurgie cardiaque.
 - Implantation ou changement d'un dispositif électrique (stimulateur cardiaque).
 - Mise en place et suivi du traitement instauré lors d'une décompensation ou d'un accident cardiaque.
- Un plateau technique pour la réalisation de :
 - Échographie cardiaque.
 - Échographie de stress et d'effort.
 - Échographie trans oesophagienne.
 - La mise en place de Holter (enregistrement du rythme cardiaque ou tension artérielle) de 24 heures ou de plus longue durée, tests d'effort.
 - Suivi de dispositifs Implantables (stimulateurs cardiaques et enregistreurs d'événements de longue durée).
- Des consultations externes avec les différents praticiens du service.

RECHERCHE

pour son service de cardiologie

DES MÉDECINS CARDIOLOGUES

à temps plein



RENSEIGNEMENTS

Direction des affaires médicales
secaffmed-com-ssr@ch-morlaix.fr
02 98 62 69 11

Ou Professeur MANSOURATI
Chef du service de cardiologie
jacques.mansourati@chu-brest.fr
02 98 62 62 44





Centre
Hospitalier
de DOUAI

FOCUS CH DOUAI

Rejoignez les équipes du Centre Hospitalier de Douai

Le Centre Hospitalier de Douai fait le pari de son territoire, en travaillant en étroite relation avec la Mission locale du Douaisis et l'ensemble des acteurs de l'emploi de son secteur. L'établissement s'est de plus engagé dans une politique d'emploi des jeunes au travers des missions de service public qui peuvent être proposées.

Notre politique d'attractivité permet à chaque futur nouveau professionnel d'être considéré de façon singulière et personnalisée. Les nouveaux arrivants sont intégrés dans le cadre d'une politique d'accueil renouvelée, afin de permettre à tous d'être pleinement associés aux nombreux projets participatifs de l'établissement.

Les perspectives professionnelles au sein du Centre Hospitalier de Douai sont ouvertes et permettent à chacun de mettre en œuvre son projet professionnel et d'évoluer au sein des équipes de l'hôpital, via les politiques d'évaluation, de formation, d'études promotionnelles et de vivre notamment.

RECRUTE

- URGENTISTES
- CARDIOLOGUES
- PÉDIATRES
- PSYCHIATRE
- NEUROLOGUE
- PÉDOPSYCHIATRES

Statuts proposés :

Assistants, Praticiens Contractuels, Praticiens Hospitaliers

CV et Lettre de motivation à adresser :

Soit par voie Postale :

Centre Hospitalier de DOUAI

Direction des Affaires Médicales

Route de Cambrai – BP 10740 – 59507 DOUAI CEDEX

Soit par Courriel : diram@ch-douai.fr



**Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter :**

Madame Pascaline BULCKE

Responsable des Affaires Médicales

Au 03 27 94 73 95

Ou par email : diram@ch-douai.fr

Le Centre Hospitalier de Fourmies



RECRUTE

UN PÉDIATRE homme/femme à temps plein pour :

Prendre en charge l'activité pédiatrique à l'Unité de Courte Durée (4 lits). ■

Donner un avis pédiatrique aux urgences. ■

Prendre en charge l'activité de néonatalogie en salle de naissance (550 naissances par an) et à la maternité. ■

Assurer des consultations externes. ■

Participer à la permanence des soins en pédiatrie (astreintes à domicile). ■

Inscription Ordinale obligatoire.

Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec **Sandrine JACQUESSON**,
Responsable des Affaires Médicales :
03 27 56 51 88
sandrine.jacquesson@ch-fourmies.fr

ACTIVITÉ - MISSIONS

Contribuer à la continuité et à la permanence des soins en pédiatrie en coopération avec les pédiatres sur place.

OBJECTIFS ET ACTIONS

Les objectifs du Centre Hospitalier de FOURMIES sont d'assurer une offre de soins en pédiatrie au sein de l'établissement.

MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR RÉALISER CES ACTIONS

Le centre Hospitalier de FOURMIES dispose d'un plateau technique moderne et performant :

- Un service d'imagerie médicale avec scanographe 16 barrettes - Échographe performant, IRM.
- Un bloc opératoire de 3 salles d'interventions.
- Un secteur d'ambulatoire.
- Un plateau de consultations externes.
- Un secteur endoscopique.
- Une Unité de Surveillance Continue de 8 lits.

L'établissement est membre du GHT Hainaut-Cambrasis dont l'établissement support est le Centre Hospitalier de Valenciennes. Il est également en direction commune avec le Centre Hospitalier de Valenciennes.



Une présentation complète de l'établissement est disponible sur le site internet du Centre Hospitalier de Fourmies :
www.ch-fourmies.fr





Saint-Sauveur sur Tinée

LA COMMUNE DE SAINT SAUVEUR SUR TINÉE

RECRUTE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Porte d'entrée du Parc National du Mercantour, entre mer et montagne à 45 mn de NICE et 30 mn des stations de sports d'hiver (Isola 2000, Auron, La Colmiane et Roubion les Buissons) en bord d'une superbe rivière la Tinée, recherche un médecin généraliste.

Cession du cabinet médical et matériel : Gratuit. Le CA est de 130 000 €. La mairie met à disposition gratuitement un cabinet médical équipé d'une superficie de 75 m² et 1 parking réservé plus un logement de 80 m².

Vous trouverez dans la commune : 1 école maternelle et primaire avec garderie et centre de loisirs, 1 collège internat et externat. Une caserne de gendarmerie, PGHM (peloton de gendarmerie de haute montagne).

Nombreux services administratifs, ONF, La Poste, Maison du Département, Caserne pompiers, Parc National du Mercantour. Un lycée de la Montagne à 20 mn (transports scolaires existant). Une crèche à 10 mn.

RENSEIGNEMENTS

Mairie de Saint Sauveur sur tinée 04 93 02 00 22 - email : mairie.st-sauveur-sur-tinee@wanadoo.fr



CENTRE HOSPITALIER SAINTE-MARIE - NICE

Le Centre Hospitalier Sainte-Marie Nice est un Établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC). Avec plus de 1000 salariés, dont 900 professionnels médicaux et soignants, il est un acteur incontournable en santé mentale sur le territoire Alpes Maritimes.

Il dépend de l'Association Hospitalière Sainte-Marie, groupe hospitalier, premier acteur français en santé mentale avec plus de 30 établissements sur 7 départements situés dans le quart sud-est de la France, et 5 200 salariés.

Le Centre Hospitalier Sainte-Marie Nice

RECHERCHE 2 PROFILS : URGENT

- **Psychiatre H/F** en CDD / CDI à Temps Plein / Temps Partiel.
- **Généraliste H/F** en CDD / CDI à Temps Plein / Temps Partiel.

Rémunération : Salaire mensuel brut 4 767,18 € (mutuelle incluse) + Reprise d'ancienneté à 100 % + prime + parking + self d'entreprise. Poste de Cadre au forfait jour (201 jours travaillés par an) + participation aux gardes et astreintes.

PROFIL

- Titulaire d'un DES de psychiatrie obligatoire pour le profil « Psychiatre ».
 - Titulaire d'un diplôme de médecine obligatoire pour le profil « Généraliste ».
- De plus, le candidat devra obligatoirement être inscrit auprès du Conseil de l'Ordre des Médecins.



Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) à :

CENTRE HOSPITALIER SAINTE-MARIE
Service Ressources Humaines
87, avenue Joseph Raybaud
CS 41519 - 06009 Nice Cedex 1
E-mail : diane.siry@ahsm.fr

ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE-MARIE
CLERMONT-FERRAND / PRIVAS / LE PUY-EN-VELAY / NICE / RODEZ
www.ahsm.eu



LE CENTRE HOSPITALIER DE LA DRACÉNIÉ (DRAGUIGNAN - VAR)

RECRUTE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Le centre hospitalier de la Dracénie est en recherche de médecins généralistes pour intégrer ses services de spécialités. En effet, les patients accueillis étant de plus en plus polypathologiques, il devient indispensable que leur prise en charge soit assurée dans leur globalité par des médecins généralistes, en complémentarité avec des médecins spécialistes.

Les services concernés sont : Les chirurgies (orthopédique, viscérale et vasculaire, ORL et maxillo faciale), la gastro entérologie, la médecine polyvalente, la pneumologie, l'oncologie, l'unité de soins palliatifs et l'équipe mobile de soins palliatifs.

Le centre hospitalier de la Dracénie est un établissement entièrement rénové, à taille humaine (396 lits dont 224 de MCO) qui, de ce fait, permet à l'ensemble des professionnels de travailler dans une ambiance agréable et conviviale.

Il est proposé des recrutements soit par mutation sur un statut de praticien hospitalier temps plein ou temps partiel, soit en tant que praticien hospitalier contractuel (rémunération au 4^e échelon + 10 % de la grille de PH). En complément, il est possible, pour ceux qui le souhaitent, d'intégrer le tableau du service des Urgences et pour les médecins à temps partiel, à court ou moyen terme, de participer à la permanence médicale en maison de santé, située dans les locaux de l'établissement, avec rémunération directe par les patients.

Le centre hospitalier de la Dracénie peut prendre en charge, dans le cadre de la formation médicale continue, tout diplôme universitaire (DU, DIU ou Capacité) ainsi que les frais afférents (déplacements, repas, hébergement).



Pour tout renseignement, il convient de s'adresser au Docteur Charles LE-MAOUT, par téléphone au 04 94 60 56 45 ou par mail : charles.le-maout@ch-draguignan.fr

Les candidatures sont à adresser par courrier à la Direction des Affaires Médicales - Centre hospitalier de la Dracénie - Route de Montferrat - BP 249 - 83007 DRAGUIGNAN Cedex ou par mail : recrutement.dam@ch-draguignan.fr





CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL
TOULON - LA SEYNE SUR MER

LE CENTRE HOSPITALIER DE TOULON

Capacité de 1 200 lits, 1^{er} établissement hospitalier non universitaire de la région PACA – Établissement pivot du territoire de santé - Zone d'attraction de 550 000 habitants à forte croissance démographique.

RECHERCHE

1 SPÉCIALISTE EN INFECTIOLOGIE



Lieu d'activité : Hôpital Sainte Musse - Toulon.

Service d'Infectiologie comprenant :

L'équipe est composée de trois Praticiens Hospitaliers.

Unité de 10 lits d'hospitalisation.

Complète prise en charge de l'infection à VIH, de la co-infection VHC, des autres pathologies infectieuses.

Activité de conseils et vaccinations aux voyageurs en zone tropicale. CeGIDD.

Cadre de vie exceptionnel dans la préfecture du Var en bord de mer.

Aéroport de Toulon à 15 minutes et de Marseille à 1 heure.



RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES

Mme Aline LEONIS, Attachée d'Administration Hospitalière : 04 83 77 24 61

54 rue Ste Claire Deville – CS 31412 – 83056 TOULON Cedex

Tél. : 04 83 77 24 66 – Fax 04 83 77 24 65 – aline.leonis@ch-toulon.fr – dam@ch-toulon.fr

Dr Gilles HITTINGER – Responsable de Structure Interne : gilles.hittinger@ch-toulon.fr



LA MAIRIE DE BAZET recherche

UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE LIBÉRAL (H/F)

— Cause départ en retraite —

Bazet est une commune du sud-ouest de la France dans le département des Hautes-Pyrénées entre plaine, mer et montagne, à proximité de l'Aragon en bordure du fleuve Adour dans le prolongement immédiat de Tarbes. Elle est située à 1h environ des Grands Sites Pyrénéens (Gavarnie, Pic du Midi, Lourdes) et à 1h30 des capitales régionales (Bayonne, Auch et Toulouse).

LES ATOUTS DE BAZET

Elle dispose d'une école maternelle, d'une école élémentaire, de centres de loisirs. La suite des études se fait sur Tarbes (collèges, lycées, pôle universitaire, école d'ingénieurs).

CONTEXTE MÉDICAL

Bazet recherche un médecin généraliste pour remplacer le médecin partant en retraite - Succession libérale avec mise à disposition d'une patientèle importante (1500 patients environ).

Notre commune bénéficie d'une situation géographique privilégiée en raison de sa proximité avec plusieurs

plateaux techniques (Centre Hospitalier de Bigorre, Polyclinique de l'Ormeau, urgences, pompiers, EHPAD). Les remplacements occasionnels et les collaborations sont facilités.

LE CABINET MÉDICAL

Le cabinet médical est installé dans le centre du village près des commerces et à côté des professionnels de santé locaux (cabinets d'infirmiers, cabinets de kiné, pharmacie, dentiste, psychologue, ambulancier).

La mairie apportera son soutien (possibilité de logement communal) et facilitera la recherche d'aides financières.

Pour toute candidature. Contacter M. Jean BURON (Maire) au
05 62 33 45 50 - mairie.bazet@wanadoo.fr



L'ADPEP 66 recrute

UN MÉDECIN PÉDOPSYCHIATRE ou PSYCHIATRE h-f

avec de l'expérience auprès des enfants et adolescents,

OU MÉDECIN GÉNÉRALISTE avec expérience et/ou DU enfants adolescents, troubles des apprentissages, ou autres spécialités concernant l'enfance ou l'adolescence.



POSTE : Le médecin sera rattaché au médecin psychiatre pour le CMPP et au directeur pour le SESSAD. Les deux temps peuvent être pourvus pour un ou l'autre des deux établissements ou les deux.

Le Médecin Pédopsychiatre h-f aura pour principales missions :

- D'accueillir, diagnostiquer avec l'aide des équipes pluridisciplinaires, les soins thérapeutiques : Il en assure les indications, les prescriptions et le suivi.
- D'être responsable du bon déroulement des synthèses et des décisions cliniques qui en découlent.
- D'avoir la responsabilité de la tenue des dossiers des enfants placés sous sa responsabilité médicale et du respect des procédures internes.
- D'alerter les personnes compétentes en cas de dysfonctionnements ou d'événements graves ou indésirables.

Rémunération selon profil, pas de gardes ni d'astreintes.

0.50 ETP CMPP ST Andrée (15 km de Perpignan)
et 0.20 SESSAD ITEP Perpignan - En CDI.
LIEU : Pyrénées Orientales (66).
Association à but non lucratif – CC66.

PROFIL : Docteur en médecine h-f inscrit.e à l'Ordre des médecins avec DES de Pédiopsychiatrie ou Psychiatrie h-f ayant une expérience avérée auprès des enfants. Vous souhaitez-vous investir au sein d'une association vous permettant de prendre part aux projets des différents services. Vous possédez également de réelles aptitudes managériales et relationnelles.

LE CENTRE HOSPITALIER DE MONTAUBAN

ÉTABLISSEMENT SUPPORT DU GHT TARN-ET-GARONNAIS



Centre Hospitalier
de Montauban

RECHERCHE

UN MÉDECIN GÉRIATRE

CONTACTS

Dr Aurélie ROUSTAN - 05 63 92 89 19

a.roustan@ch-montauban.fr

Secrétariat - 05 63 92 81 33

- Pour intégrer une équipe de 4 PH temps plein au sein du Pôle SSR-Gériatrie qui comprend :
 - Un Court Séjour, une Équipe Mobile, une USLD, deux EHPAD.
 - Une Consultation Mémoire labellisée et gériatrique, une cellule de recherche clinique.
- Pour développer une activité d'Hôpital de jour gériatrique et de « Répérage de la fragilité ».
- Pour mettre en place une filière gériatrique territoriale tournée vers les EHPAD et le domicile.

Possibilité de poste de PH Temps Plein à terme.



ITEP BEZIERS
Le Mont Lozère

L'ITEP (Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique) recrute UN MÉDECIN PSYCHIATRE à plein temps ou à temps partiel en CDI.

L'ITEP accueille et accompagne 70 à 80 jeunes de 6 à 20 ans présentant des difficultés psychologiques dont les manifestations perturbent leurs relations sociales et leur accès aux apprentissages. L'accueil des jeunes s'effectue selon différentes modalités (en journée, en soirée, en internat, en séquentiel, etc.) dans le cadre de son Projet Personnalisé d'Accompagnement. L'établissement recrute un(e) médecin psychiatre. Il ou Elle exerce la responsabilité thérapeutique des différentes modalités d'accompagnement tout au long du parcours.

MISSIONS :

- Garantir la mise en place des processus de soin du jeune.
- Évaluer les besoins, en lien avec les familles.
- Concevoir et mettre en œuvre des méthodes spécifiques d'analyse, d'évaluation, de soin, de conseil et de prévention.
- Participer à la dynamique institutionnelle.
- Assurer la coordination avec les structures partenaires.

CONDITION DE RECRUTEMENT :

- Convention collective nationale du 15 mars 1966.



Poste à pourvoir dès que possible
Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation par courrier :
Madame Roselyne BARROT – Directrice – ITEP
74, rue micheline Ostermeyer – 34500 BÉZIERS
Tél. : 06 72 28 37 62 – ou par mail à direction@itep-beziers.fr

DÉPISTAGE DESCANCERS

Centre de coordination
Occitanie

LE CENTRE RÉGIONAL DE COORDINATION DES DÉPISTAGES DES CANCERS EN OCCITANIE

recrute 4 MÉDECINS responsables de site

Le CRCDC-OC organise le dépistage des cancers du sein, du colon et du col utérin.

- Aude, Ariège 1 ETP : Carcassonne
- Haute-Garonne 1 ETP : Toulouse
- Hautes-Pyrénées, Gers 1 ETP : Tarbes
- Pyrénées Orientales 1 ETP : Perpignan

Postes à pourvoir immédiatement.



ENVOYER VOTRE CV ET UNE LETTRE DE MOTIVATION À :
rh@depistage-occitanie.fr

MISSIONS

Mise en œuvre du dépistage organisé des cancers sur le territoire en lien avec la direction générale, dans le respect du cahier des charges et de la stratégie fixée par la direction.

Suivi médical des dossiers de la population dépistée.

Relations avec la population : Actions d'information, de sensibilisation, de lutte contre les inégalités d'accès et de recours au dépistage.

Élaboration de partenariats avec les organismes locaux.

Relations avec les professionnels de santé.

Appui à la structure régionale dans le pilotage : Participation à l'élaboration du rapport annuel d'activité, évaluation du dispositif, mise en œuvre de la politique RH et gestion de l'équipe territoriale.

Diplôme demandés : Diplôme d'État de Docteur en médecine. Diplôme ou expérience en santé publique.



Le Centre Hospitalier de Cahors est l'Établissement support du GHT Lotois avec plus d'une vingtaine de spécialités médicales et chirurgicales, services dynamiques, plateaux technique et chirurgicaux complets. Maternité Niveau 2A, service de réanimation, recherche clinique, nombreuses coopérations. Hôpital d'environ 300 lits. Cadre Lotois très agréable, région attractive offrant un cadre de vie exceptionnelle (à 1h de Toulouse) : Gastronomie, département nature et culture, patrimoine riche, ville touristique à taille humaine.



LE CENTRE HOSPITALIER DE CAHORS

recherche

● UN RADIOLOGUE

Poste Praticien Hospitalier, Assistant, Attaché, Praticien Contractuel... avec plénitude d'exercice.

Poste à pourvoir dès à présent.

Plateau technique comprenant des salles conventionnelles, échographe GE Logic E9, mammographe General Electric - Plaques à aiguilles, scanner General Electric Optima 660, IRM PHILIPS 1,5T INGENIA (exploitée en Groupement d'Intérêt Economique - GIE).

Activité variée.

Système PACS déployé sur le Centre Hospitalier.

● UN MÉDECIN DU TRAVAIL DIPLÔMÉ

Poste Praticien Contractuel CDD puis possibilité CDI avec plénitude d'exercice.

Postes à pourvoir dès à présent.

Dans le cadre du développement de son projet médical de territoire en médecine de prévention des risques professionnels du Lot, Le Centre Hospitalier de Cahors renforce son équipe de santé au travail composée :

- D'une secrétaire postée physiquement sur le CH de Cahors.
- De trois infirmiers dont un sur le CH Cahors.
- D'un psychologue du travail.

Cette équipe mobile pluridisciplinaire, sous la responsabilité et la coordination du médecin du travail, sera amenée à se déplacer sur demande des établissements du GHT en fonction des problématiques et en veillant à consacrer leur temps au prorata des effectifs à suivre au sein de chaque établissement.

Quotité de temps de travail négociable.

Rémunération sur grille médecin du travail selon expérience.

● DES ANESTHÉSISTES

Retour en chambre, 1 salle de réanimation nouveau-né.

Le bloc opératoire constitue un élément essentiel du plateau technique du Centre Hospitalier. Il offre un cadre performant à tous types d'interventions qu'elles soient programmées ou en urgence, grâce à une équipe compétente et soucieuse de la qualité des soins qui sont prodigués.

Bloc opératoire multidisciplinaire dédié à : Chirurgie digestive, urologique, vasculaire, chirurgie obstétricale et gynécologique, chirurgie orthopédique et traumatologique, chirurgie ORL, aux endoscopies digestives, urologiques et bronchiques, pacemakers...

Techniques d'anesthésie pratiquées : Anesthésie générale, qu'elle soit en ambulatoire ou pour une hospitalisation conventionnelle, anesthésie locorégionale, le plus souvent écho-guidée, anesthésie péridurale, rachianesthésie.

Consultations quotidiennes d'anesthésie pré-opératoire.

Une garde sur place est assurée tous les jours toute l'année pour la continuité des soins et les urgences.

● UN PNEUMOLOGUE

Poste Praticien Hospitalier, Assistant, Attaché, Praticien Contractuel... avec plénitude d'exercice.

Poste à pourvoir dès à présent.

Activité de Pneumologie générale avec activité de cancérologie thoracique.

Plateau technique : Endoscopie (projet d'écho-endoscopie en étude), échographie pleurale, EFR : Pléthysmographie, dilution en hélium, DLCO, 3 polysomnographes. Participation aux essais cliniques de l'IFCT et aux enquêtes du CPHG.

● UN MÉDECIN DIM

Poste Praticien Hospitalier, Assistant, Attaché, Praticien Contractuel... avec plénitude d'exercice.

Postes à pourvoir dès à présent.

SPÉCIFICITÉS DANS LE METIER

Recherche clinique, biostatistique, épidémiologie, économie de la santé.

SAVOIR-FAIRE ET ACTIVITÉS

Organiser, traiter, analyser l'information médicale dans le cadre du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) en garantissant la confidentialité des informations médicales.

Conseiller les instances et les responsables hospitaliers dans les domaines de la qualité des soins, du dossier patient, de la stratégie et de l'efficacité médico-économique de la prise en charge du patient.

Réaliser des projets, des présentations et communications médicales.

Il peut avoir à animer une ou des équipes de TIM.

Veille spécifique à son domaine d'activité.

Traitement et analyse de l'information médicale : Extraction, regroupement, représentation graphique.

Conception et réalisation d'outils et / ou de méthodes spécifiques au domaine d'activité.

Conception et rédaction de documents techniques, relatif au domaine d'activité, Conseil aux décideurs (Directions, ligne hiérarchique) concernant les choix, les projets, les activités du domaine d'activité.

Production et exploitation de statistiques relevant de son domaine d'activité.

Réalisation d'études, de travaux de synthèse, relatifs à son domaine d'activité.

Contrôle de la confidentialité et de la sécurité des informations.

Former et conseiller les utilisateurs dans son domaine de compétence.

RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FRÉQUENTES

Direction générale, CME, Conseil de pôle pour l'analyse de l'activité médico-économique, Praticiens, Secrétariats médicaux, Cadres de santé, Service des admissions / facturation pour l'information et le conseil concernant la production et la qualité de l'information médicale, médico-administrative et de la facturation, Direction des affaires financières, contrôle de gestion et bureau de la facturation pour la valorisation de l'activité, Direction du système d'information pour la définition des besoins et des évolutions des logiciels d'information médicale, Direction de la qualité pour contribution de l'information médicale à la qualité des soins.

CANDIDATURES À ADRESSER À :

Monsieur Pierre NOGRETTE, *Directeur*

Docteur Slim LASSOUED, *Président de la CME*

Madame Audrey MARTIN, *Gestionnaire Affaires Médicales*

335 Rue Wilson - 46005 CAHORS Cedex - BP 50269

recrutement.medical@ch-cahors.fr

CENTRE HOSPITALIER JEAN ROUGIER

Groupement Hospitalier du Territoire du LOT

335, rue Wilson - 46000 CAHORS Cedex

BP 50269 - Tél. : 05 65 20 50 50

Fax : 05 65 20 50 51 - www.ch-cahors.fr





Association Nationale
de PRÉVENTION
en ALCOOLOGIE
et ADDICTOLOGIE

A.N.P.A.A. 89

Pour un établissement pluridisciplinaire accueillant des personnes souffrant de tous types d'addictions mise en œuvre et suivi des traitements de substitution et toutes autres addictions nécessitant un accompagnement médical.



CSAPA généraliste situé à Auxerre (89) RECHERCHE MÉDECIN ADDICTOLOGUE, OU PSYCHIATRE ADDICTOLOGUE, OU MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Stéphane BAGHUELOU – *Chef de service*
06 83 35 57 97 – 03 86 95 80 02 (Sens) – 03 86 51 01 09 (Auxerre)
stephane.baghuelou@anpaa.asso.fr

Anne CARTON, *Directrice* : anne.carton@anpaa.asso.fr



CENTRE HOSPITALIER
ORNANS

LE CENTRE HOSPITALIER SAINT-LOUIS SITUÉ À ORNANS, recherche UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE sur un poste de praticien Hospitalier ou en exercice partagé.

Située dans la vallée de la Loue et au cœur des montagnes du Jura, la ville d'Ornans est l'un des plus beaux détours de France et est appréciée des randonneurs, vététistes et amateurs de via-ferrata et d'escalade. Elle est également proche des stations de ski.

Le Centre Hospitalier Saint-Louis fait partie du GHT centre Franche-Comté et se trouve à mi-distance entre le Centre Hospitalier Universitaire de Besançon et le Centre Hospitalier Intercommunal de Haute Comté de Pontarlier.

Il dispose d'un service de médecine composé de 6 lits, d'un service SSR de 35 lits, d'un EHPAD de 88 lits et d'un SSIAD de 37 places, au sein d'une filière gériatrique comprenant également un hôpital de jour de 5 places.

L'établissement est un acteur dynamique du territoire de santé, et a coordonné depuis 4 ans le Parcours Santé des Personnes Agées, aujourd'hui pérennisé et rebaptisé PAERPA, a participé activement à la mise en place de la CPTS et a mis en place dans le cadre du label Hôpitaux de Proximité des consultations avancées en chirurgie digestive, en urologie, en psychiatrie, et neuropsychologie.

Il recherche un médecin généraliste, pour occuper un poste de Praticien Hospitalier au sein des services SSR, Médecine et EHPAD.

Le poste peut également être pourvu en exercice partagé avec facturation à l'acte pour l'ensemble des interventions sur l'établissement.

Cet exercice partagé pourrait être mis en place dans le cadre d'une collaboration avec le cabinet médical implanté dans l'établissement, ou dans le cadre du dispositif d'exercice partagé mis en place par les Agences Régionales de Santé. Poste disponible à compter de mai 2020.

Contact : Aude Mallais – *Directrice*
au 06 84 32 21 69 ou a.mallais@chi-hc.fr



CENTRE HOSPITALIER
Georges Mazurelle

Le Centre Hospitalier Georges MAZURELLE – EPSM Vendée RECRUTE

- **PSYCHIATRES** (*Psychiatrie générale et/ou infanto-juvénile*)
- **CLINIENS** (*Psychiatrie générale adulte*)



Par mutation ou contrat - Inscription au Conseil de l'Ordre ou PAE exigée

Établissement Public de Santé Mentale de Vendée, le CH Georges Mazurelle comprend 2 Secteurs Adultes (regroupant 5 pôles), 3 Pôles Enfants, 1 Pôle Adolescents, 1 Fédération de géro-psycho-geriatrie ainsi qu'1 Maison d'accueil spécialisée.

Ses 1 400 agents et 60 médecins et internes accueillent les patients dans plus de 850 lits et places.

Un pôle Médecine-Pharmaceutique vient en appui aux soins psychiatriques grâce à ses spécialistes en gynécologie, radiologie, cardiologie, neurologie, pneumologie et soins dentaires, notamment.

Idéalement situé entre Nantes, et son CHU, et La Rochelle et à 30 minutes de la côte atlantique, l'établissement bénéficie du climat océanique vendéen et de près de 1 900 heures d'ensoleillement annuelles. La ville de La Roche-sur-Yon est classée 27^e ville où il fait bon vivre en 2017 selon L'Express.

Vue d'un des bâtiments dédiés à l'hospitalisation adultes.

Les candidatures avec CV sont à adresser à la Direction des Affaires Médicales :

Centre Hospitalier Georges Mazurelle - EPSM Vendée - 85026 LA ROCHE-SUR-YON ou par mail à florence.marsaud@ch-mazurelle.fr - Tél. : 02 51 09 73 81
Vous pouvez également prendre contact avec notre Président de CME : Dr Yves BESCOND, Tél. : 02 51 09 71 32



LE CHI LYS HYRÔME recrute

DEUX PRATICIEN.NES HOSPITALIER.ERES

Idéalement spécialisé.e en gériatrie ou en médecine générale, un sur les services de SSR et EHPAD et l'autre sur le service de MÉDECINE. Les deux postes sont basés principalement sur le site de CHEMILLE (49120).

Vous réaliserez les actes médicaux de diagnostic et de traitement. Vous participerez également aux instances ainsi qu'à l'élaboration des projets institutionnels.

Le service hebdomadaire effectué par le praticien est fixé à 9 demi-journées par semaine (du lundi matin au samedi matin (1 samedi matin sur 4)).

Les postes proposés sont des postes à temps plein (possibilité de temps partiel ou d'activité mixte), sur une base 39h hebdomadaires avec 19 RTT.

Composé de 338 lits, l'établissement dispose de lits de médecine, de lits de SSR, de lits d'USLD dont 14 en Unité d'Hébergement Renforcé (U.H.R.), de lits d'hébergement temporaire et de lits d'EHPAD dont 26 lits d'Unité pour Personnes Âgées Désorientées (UPAD) et 32 lits d'Unité pour Personnes Handicapées Âgées (U.P.H.A.).



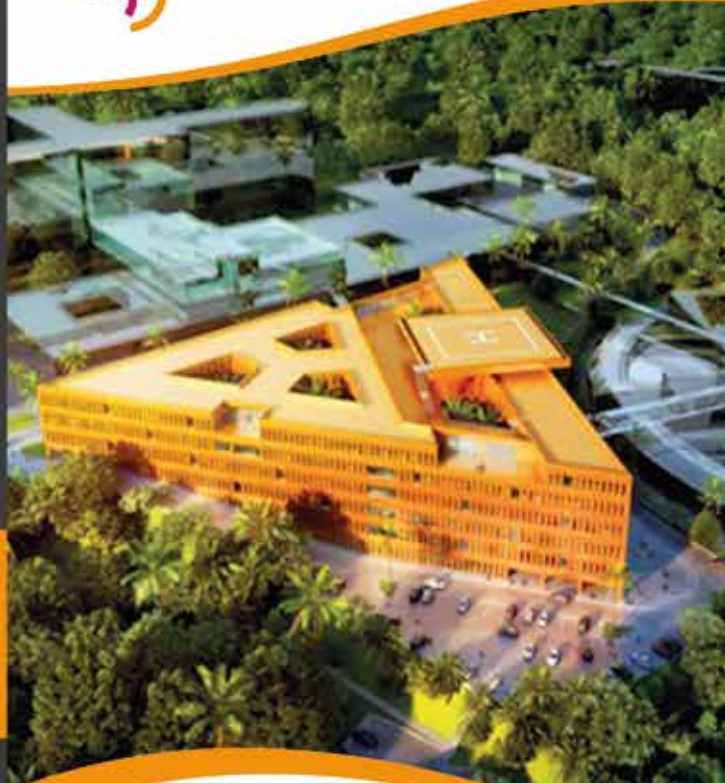
Contacteur : rh@lyshyrome.fr



LE CHU DE MARTINIQUE

est un établissement public de santé assurant une triple mission de Soins, d'Enseignement et de Recherche.

Le CHU regroupe 7 hôpitaux : L'hôpital Pierre Zobda Quitman, la Maison de la Femme, de la Mère et de l'Enfant, le Centre Emma Ventura, l'hôpital Albert Clarac, l'hôpital du Lamentin Bourg, l'hôpital de Mangot Vulcin et l'hôpital Louis Domergue pour un total d'environ 1 400 lits et 150 places, 24 salles de blocs, IRM, scanner, gamma camera.



RECRUTE DES PRATICIENS

- **Anesthésie**
- **Néphrologie**
- **Radiologie**
- **Gériatrie**
- **Psychiatrie**
- **Hématologie**
- **Cardiologie**
- **Neurologie**
- **Gastro-entérologie**
- **Anatomo-pathologie**
- **Pneumologie**
- **Médecine de Santé au Travail**
- **Médecin DIM**
- **Médecine (urgence, polyvalente, pénitentiaire)**
- **Chirurgie (notamment vasculaire, thoracique, cardiaque)**

Vous travaillez

au sein d'un établissement reconnu en tant que Centre de référence et de recours dans la Caraïbe.



Rejoignez
des équipes
dynamiques !

Vos candidatures doivent être adressées à **Monsieur Yannick PHILIPBERT**,
Directeur des Affaires Médicales :
yannick.philipbert@chu-martinique.fr
Jacqueline.longrais@chu-martinique.fr
direction.generale@chu-martinique.fr

MAYOTTE

île Française depuis 1841 est devenue le 101^e département Français en 2011 suite à la consultation du 29 mars 2009.

DEPARTEMENT



DE MAYOTTE

L'île de Mayotte se situe à l'entrée nord-est du Canal de Mozambique, à 45 minutes de Madagascar et des Seychelles. C'est l'une des 4 îles qui composent l'archipel des Comores.

En vingt ans, prenant pour modèle l'île Bourbon et les Antilles, Mayotte devient une « Ile sucrière », forte d'une trentaine de plantations et d'une dizaine d'usines. Mais les résultats escomptés ne sont pas là : concurrence des Antilles et de la betterave, maladie de la canne à sucre, chute des cours du sucre et un cyclone en 1898 sonnent le glas de cette tentative. Les cannes à sucre sont remplacées par d'autres cultures comme l'Ylang-Ylang ou la vanille, qui perdurent encore aujourd'hui. En 2011, elle deviendra le 101^e département Français, le 5^e d'Outre-Mer.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE recrute pour sa Direction de la santé et de la PMI **PLUSIEURS MÉDECINS DE PMI** et **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

Pour concevoir et mettre en œuvre des projets de santé publique, de promotion et de prévention en secteur PMI.

Ils participent à l'élaboration et à l'exécution de la politique départementale dans leur domaine d'intervention (politique de la famille et de l'enfance).

Activités / Tâches principales du poste

- Réaliser des consultations médicales dans son secteur d'activité (femmes en âge de procréer, suivi grossesse, et enfants de 0 à 6 ans).
- Participer à l'élaboration des orientations de la politique de santé.
- Organiser la prévention médicale (vaccination, contraception, développement de l'enfant).
- Conseiller techniquement les circonscriptions d'action sanitaire et sociale.
- Évaluer des actions de prévention dans le domaine médico-social.
- Participer à la mise en œuvre de la gestion administrative.
- Participer à l'organisation et au fonctionnement du service.

Temps de travail : 36h30 par semaine avec ARTT sans garde, ni astreinte.

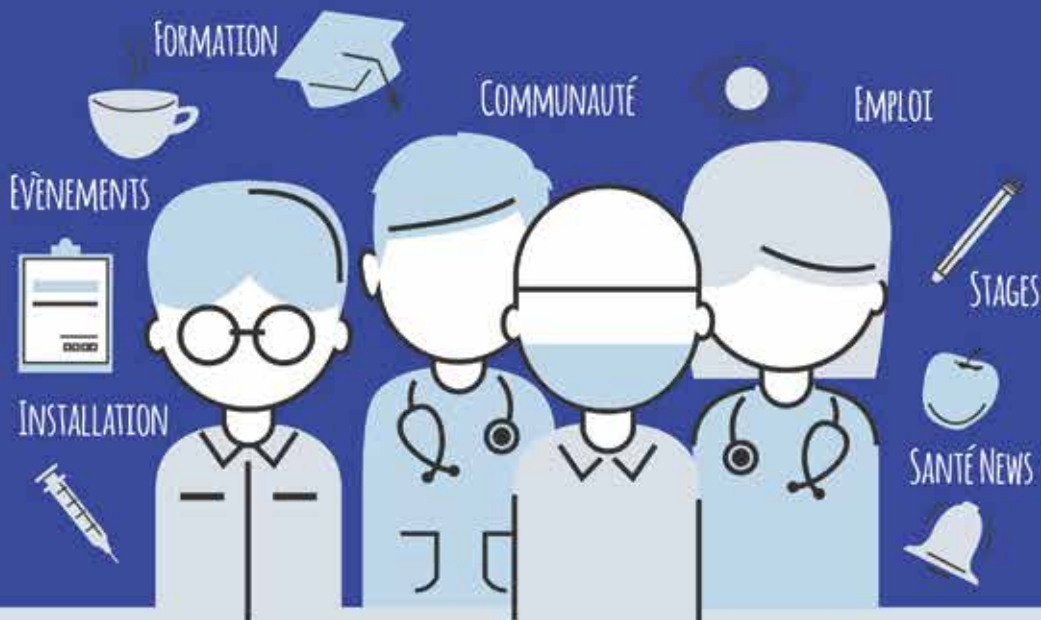
Titulaire de la fonction publique ou contrat de 3 ans, renouvelable.

Rémunération attractive : Salaire de base intéressant + octroi d'une indemnité de sujétion géographique (dans certaines conditions) + prise en charge du billet d'avion + indemnité de déménagement.

Hébergement et prêt d'une voiture pris en charge pendant le 1^{er} mois.



M. Germain CHARABOU
DGA Santé Famille et Enfant
Tél. : 02 69 64 37 23
Secrétariat : 02 69 64 37 22
Portable : 06 39 29 07 08



Réseau PRO Santé

VOTRE RÉSEAU SOCIAL PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ
DES MILLIERS D'OFFRES POUR VOUS



RENDEZ-VOUS SUR WWW.RESEAUPROSANTE.FR
INSCRIPTION GRATUITE



☎ 01 53 09 90 05 ✉ CONTACT@RESEAUPROSANTE.FR

www.reseauprosante.fr est un site Internet certifié HONcode





place tousi

POUR **TOUS** LES PROFESSIONNELLS DE LA SANTÉ
EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



MAGAZINE

Composez votre
exercice idéal



SITE EMPLOI

Trouvez l'opportunité
qui vous correspond



NEWSLETTER

Restez à l'écoute
des évolutions



3 MANIÈRES DE TROUVER
VOTRE PLACE TO BE
EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ars
Après Région de Santé
Bourgogne-Franche-Comté



Centre Hospitalier
de Montauban

CENTRE HOSPITALIER DE MONTAUBAN

(82 TARN ET GARONNE) RÉGION OCCITANIE
50 Kms de Toulouse par autoroute

RECHERCHE :

UN MÉDECIN GÉRIATRE
UN MÉDECIN PSYCHIATRE
UN MÉDECIN PNEUMOLOGUE
UN MÉDECIN RADIOLOGUE

Ces postes sont à pourvoir dans l'établissement pivot
du département fonctionnant.

Ces services sont agréés pour recevoir des internes et sont
dotés de postes régulièrement choisis.



Pour tout renseignement vous pouvez contacter pour la :

- Gériatrie : Docteur Aurélie ROUSTAN - 05 63 92 89 19
- Psychiatrie adulte : Docteur Chantal MARTINEZ - 05 63 92 81 92
- Pneumologie : Docteur François PÉTUREAU - 05 63 92 81 37
- Radiologie : Docteur Jeanne Nicole TSOYOU - 05 63 92 80 97



Les candidatures
et CV sont à adresser à :

Madame la Directrice
des Affaires médicales
100 rue Léon Cladel
82013 MONTAUBAN